



République du Sénégal
Un peuple – Un but – Une foi

**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN**

Banque de Données des Indicateurs Sociaux (BADIS)

Aperçu

Edition 2010-2013

Introduction

La banque de données des indicateurs sociaux est un document régulièrement produit par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle regroupe des statistiques sociales et économiques issues d'une collecte administrative, et est composée d'un ensemble d'indicateurs socioéconomiques qui couvrent une période relativement longue. Elle comporte plus de 2000 séries chronologiques réparties à travers les neuf chapitres suivants :

- Chapitre A : Population ;
- Chapitre B : Prix, déflateurs et taux de change ;
- Chapitre C : Comptes nationaux et finances publiques ;
- Chapitre D : Emploi ;
- Chapitre E : Dette extérieure ;
- Chapitre F : Santé ;
- Chapitre G : Sécurité alimentaire et Agriculture ;
- Chapitre H : Education ;
- Chapitre I : Cadre de vie.

L'insuffisance de données dans certains secteurs constitue la principale difficulté rencontrée dans la gestion de la BADIS.

Le présent rapport se propose de décrire sommairement les tendances des indicateurs phares renseignés dans la BADIS afin d'entrevoir l'évolution des conditions de vie des populations et des performances économiques ainsi que l'efficacité des politiques économiques. Il est structuré en cinq sections correspondant globalement aux principales thématiques traitées. Le volet emploi n'a pas été traité dans ce rapport, du fait des difficultés rencontrées dans la collecte et qui incitent à sa refonte pour mieux se conformer aux préoccupations actuelles.

I. Population

Depuis 1976, le Sénégal a réalisé une série de recensements généraux de la population et de l'habitat. L'organisation de ces opérations d'envergure nationale découlait d'un besoin de disposer, entre autres, d'informations de référence sur la population totale du pays et d'une base de projection fiable de la population intercensitaire. En effet, pour les besoins de la planification sectorielle, il est nécessaire de disposer de données de référence et des estimations intercensitaires fiables à travers les différents recensements de la population.

Cette section présente les tendances de la population du Sénégal et l'évolution du phénomène d'urbanisation durant la période allant de 1970 à 2013. Ce bilan est établi à partir des résultats définitifs des recensements généraux de la population des années 1976, 1988, 2002 et 2013, des statistiques d'état civil et d'une estimation du solde migratoire.

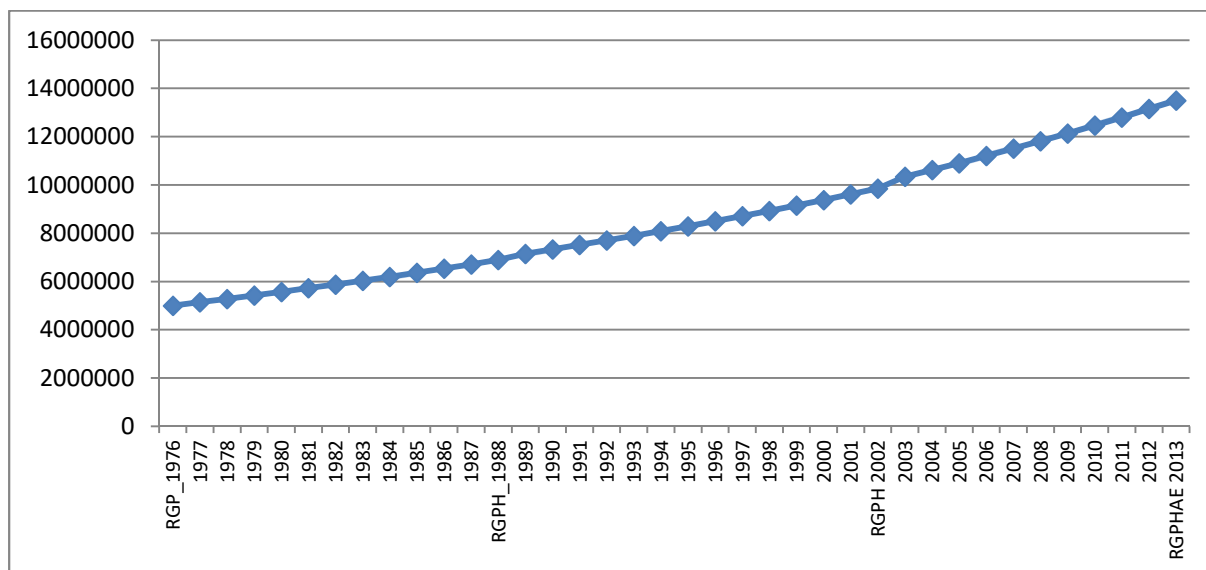
A. Croissance de la population du Sénégal de 1976 à 2013

1. Evolution de la population sénégalaise

Au cours de la période 1976-2013, la population sénégalaise a connu une augmentation régulière, passant de 5 096 886 en 1976 à 6 912 573 en 1988 puis à 13 508 715 en 2013, soit un quasi doublement de la population en 25 ans (entre 1988 et 2013).

Cet accroissement global de la population s'est réalisé à un rythme de croissance variable au cours de la période. En effet, le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est estimé à 2,7% entre 1976 et 1988, puis à 2,5% entre 1988 et 2002 alors qu'il se situe à 2,9% sur la période 2002-2013. En d'autres termes, le rythme de croissance de la population s'est légèrement accéléré durant ces dix dernières années. Une baisse importante de la mortalité et une stagnation de la fécondité pourraient rendre compte de cette tendance de la population du pays.

Figure 1: Evolution de la population sénégalaise de 1976 à 2013



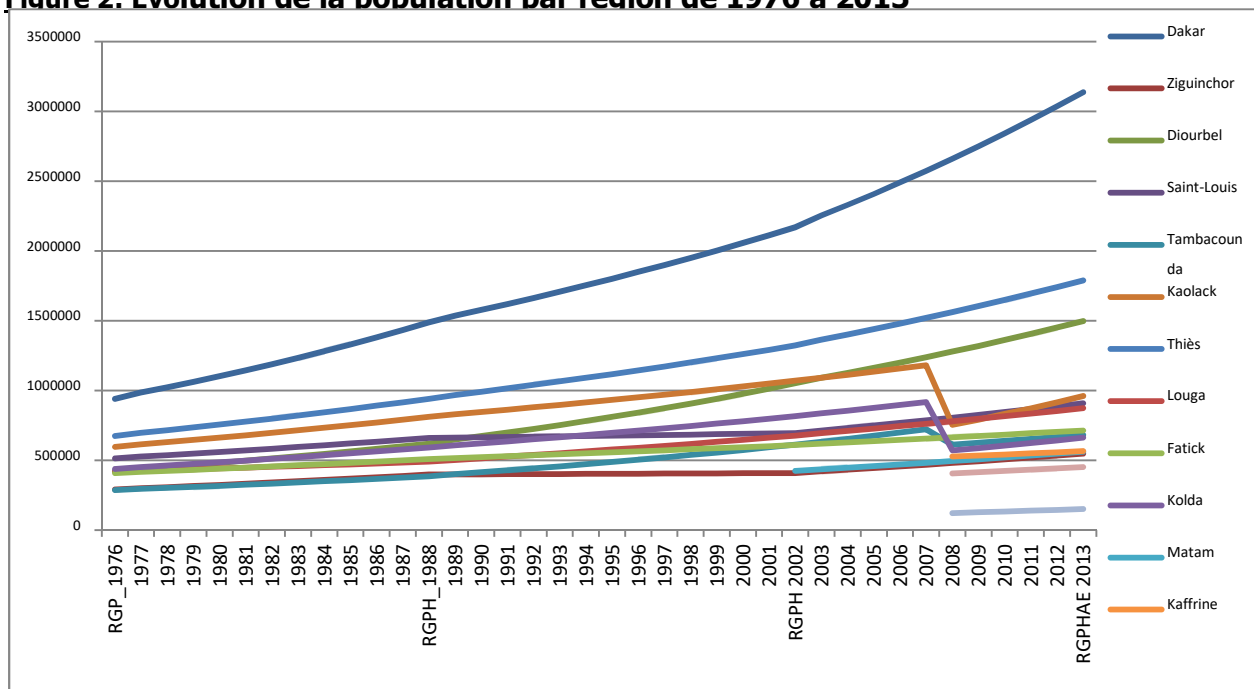
Source : ANSD/ BADIS/ Tableau A0101

2. Disparités régionales

Avec une densité de 65 habitants au kilomètre carré en 2013, le Sénégal reste un pays peu peuplé. Toutefois, l'analyse de la répartition spatiale de la population rend compte de l'existence d'importantes disparités régionales. A ce niveau, la région de Dakar se distingue particulièrement des autres régions. Avec une superficie représentant seulement 0,3% de la superficie totale du pays, la région de Dakar abrite près d'un quart de la population sénégalaise en 2013 (3 137 096 résidents), soit une densité moyenne de 5 735 habitants au kilomètre carré.

La Figure 1 retrace l'évolution de la population sénégalaise par région de 1976 à 2013, et illustre cet état de fait.

Figure 2: Evolution de la population par région de 1976 à 2013



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux A0201 à A0214

La région de Dakar se démarque clairement des autres régions du Sénégal en termes d'effectif de population durant la période allant de 1976 à 2013. En effet sa population reste supérieure à celle des autres régions du Sénégal durant toute la période ; sa croissance dans le temps est beaucoup plus rapide passant de 959 558 en 1976 à 2 168 314 en 2002 puis à 3 137 196 en 2013 soit un triplement de la population en 37 ans. Après la région de Dakar, les régions de Thiès et de Diourbel sont respectivement les plus peuplées en 2013. De façon globale, on note une croissance démographique quasi régulière dans toutes les régions sur toute la période 1976 – 2001. Cependant, d'une région à l'autre, cette croissance est plus ou moins rapide. Ainsi, à l'instar de la région de Dakar, mais dans des proportions beaucoup moindres, celle de Diourbel a vu sa population croître très vite sur la même période ; laquelle dépasse celle de Kaolack à partir de 2008. La région de Fatick a enregistré la plus faible évolution.

En 2001, suite à la création de la région de Matam, ancien département de la région de Saint Louis, on observe naturellement une baisse de la population de cette dernière région citée. Egalement en 2008, on assiste au même scénario suite à la

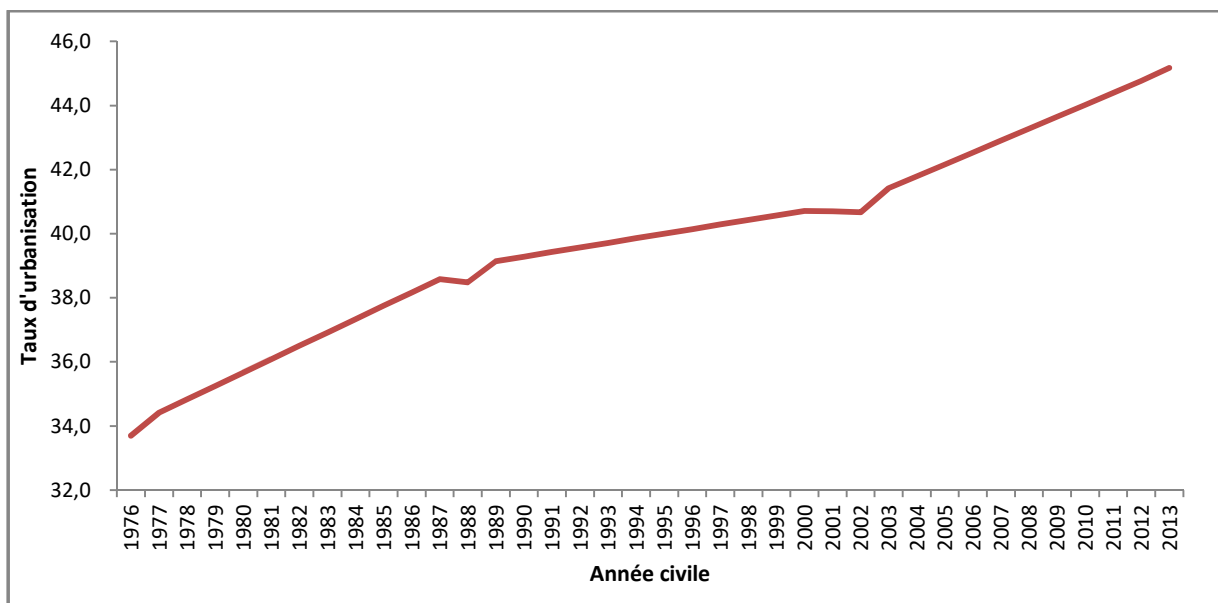
création des régions de Kaffrine, Sédhiou et Kédougou qui sont respectivement des anciens départements des régions de Kaolack, Kolda et Tambacounda.

B. Urbanisation de la population Sénégalaise de 1976 à 2013

Entre 1976 et 2013, la population urbaine sénégalaise a pratiquement quintuplé. Cependant, le pays demeure majoritairement rural. En effet, moins de la moitié de la population sénégalaise (45,2 %) vit actuellement en zone urbaine [Figure 3].

Le processus d'urbanisation connaît une croissance continue entre 1976 et 2013, passant de 33,7 % à 45,2 %. Par ailleurs, il est à noter que l'urbanité ou non d'une localité n'obéit pas à une règle particulière puisqu'un village peut être érigé en commune par décision administrative.

Figure 3: Taux d'urbanisation du Sénégal de 1976 à 2013



Source : ANSD/BADIS/ Tableau A0101

II. Santé

La nécessité de disposer d'informations sur le système sanitaire national pour mener des actions de santé est un besoin urgent accepté par tous les gouvernants et est

largement reconnue. En effet, pour mieux apprécier l'évolution de l'état de santé de la population, il est important de disposer d'une série d'informations récurrentes, valides permettant la mesure et le suivi des acquis en termes de ressources humaines pour la santé et d'infrastructures sanitaires.

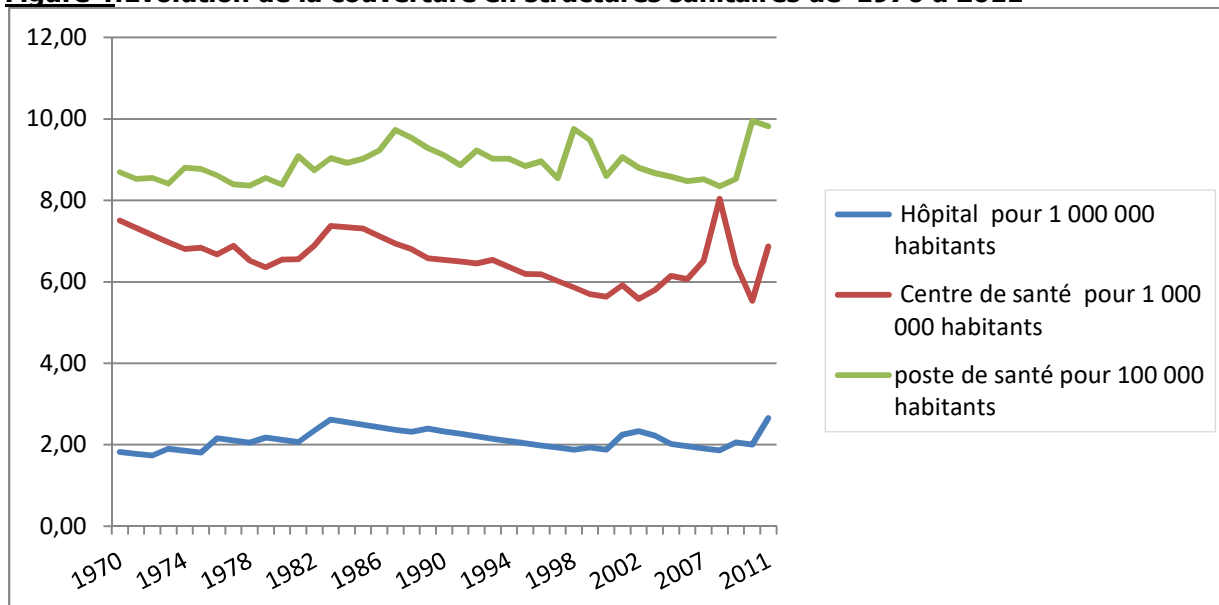
Il apparaît alors clairement qu'il devient nécessaire d'avoir un suivi clair du système global afin de pouvoir apprécier l'évolution de la situation par rapport aux objectifs fixés notamment en termes d'accessibilité, de qualité et d'efficacité.

L'objectif de cette section consiste à analyser l'évolution temporelle des ressources humaines et financières, et des structures de la santé au Sénégal entre 1970 et 2011.

A. La couverture sanitaire

La Figure 4 présente les données sur la couverture en infrastructures sanitaires (hôpitaux, centres de santé et postes de santé) dont dispose le système de santé sénégalais sur la période allant de 1970 à 2011.

Figure 4: Evolution de la couverture en structures sanitaires de 1970 à 2011



Source : ANSD/BADIS/Tableau F0402

Le nombre d'hôpitaux pour un million d'habitants varie légèrement sur toute la période considérée. Il passe de 1,8 en 1970 à 2,7 en 2011 soit une hausse maximale de près d'un point sur la période considérée. Concernant le nombre de postes de

santé pour cent mille habitants, il est beaucoup plus faible en 2008 où sa valeur est de 8,3 puis atteint sa valeur maximale en 2010 s'élevant à 9,9 postes de santé pour cent mille habitants. Le nombre de centres de santé pour un million d'habitants connaît sa valeur minimale en 2010 où le ratio s'élève à 5,5. Il atteint sa valeur maximale en 2008 où on observe 8,0 centres de santé pour un million d'habitants.

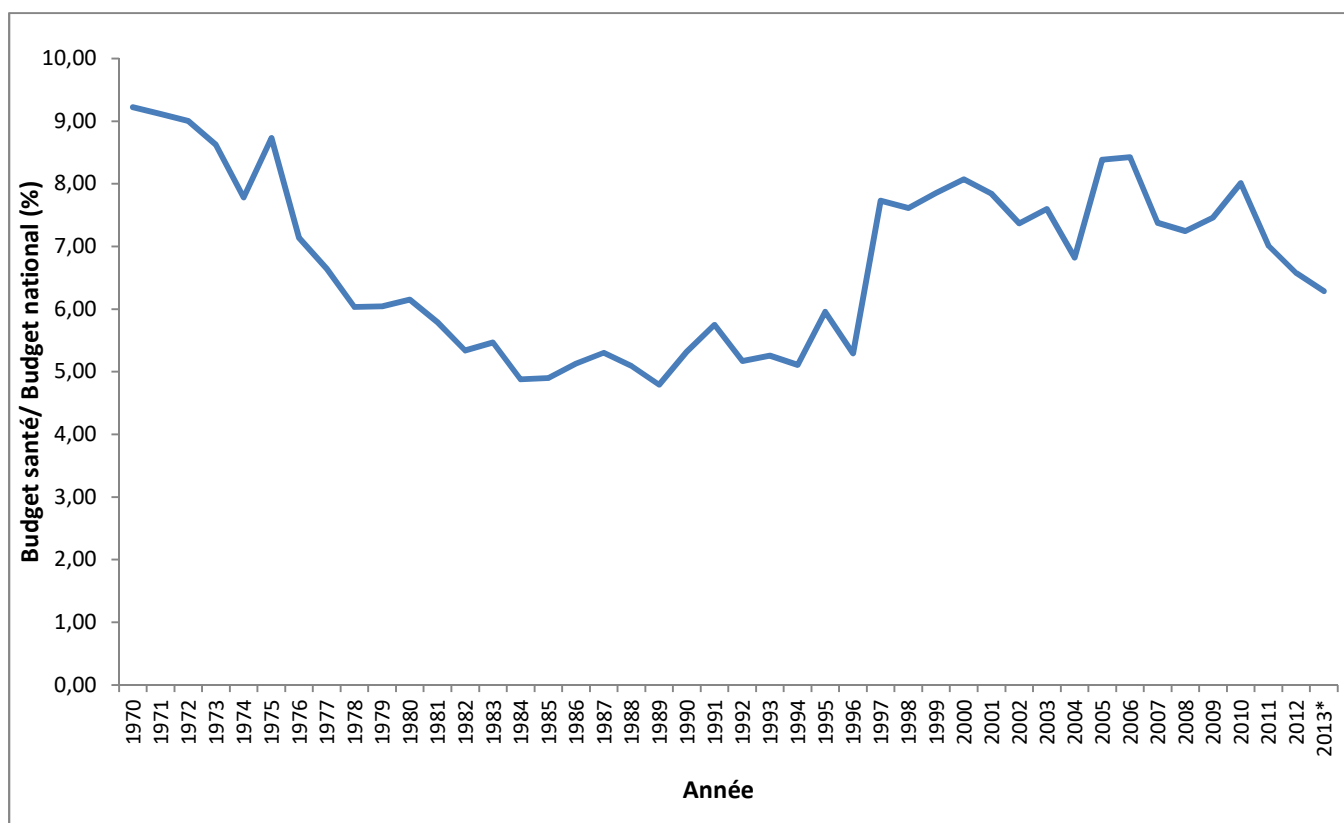
B. Evolution du budget alloué à la santé

La part du budget public de fonctionnement allouée à la santé par l'Etat connaît une dégradation entre 1970 et 2013. Sur la période 1980-1994 où l'on note une baisse quasi continue de la part des dépenses de santé sur le budget de l'Etat, cette situation est entièrement imputable aux programmes d'ajustement structurel imposés par les instances financières internationales à la plupart des Etats africains. En effet, durant cette période les dépenses à caractère social (Education et santé notamment) ont été évincées par les dépenses de soutien à la production et à la restructuration de l'économie.

A la fin des années 90, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de la santé a connu une augmentation discontinue cependant. Elle est ainsi passée de 7,7% en 1997 à 8,4% en 2006 avant de recommencer à descendre pour atteindre 6,2% en 2013. Une bonne partie de ce budget couvre les salaires qui représentent au moins 40% du budget de fonctionnement de la santé sur toute la période (voir BADIS, section Santé).

Il apparait ainsi, au regard de la norme fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) selon laquelle chaque pays doit consacrer 10 à 15% de son budget annuel au secteur de la santé, que la part du budget alloué au secteur de la santé au Sénégal reste encore insuffisante.

Figure 5 : Evolution de la part du budget de dépenses courantes allouée à la santé



Source : ANSD/BADIS/ Tableau F0501

III. Education

L'accès à une éducation de qualité pour tous est une préoccupation mondiale affirmée lors de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous organisée à Jomtien en Thaïlande en 1990. Parmi les principaux objectifs du mouvement éducation pour tous créé lors de cette conférence, figure en bonne place l'universalisation de l'éducation primaire d'ici 2015.

L'atteinte de cet objectif apparaît comme un facteur accélérateur de l'atteinte des OMD. On considère qu'aucun des autres OMD ne peut être atteint sans un investissement constant dans le domaine de l'éducation. En effet, cette dernière permet aux individus d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Cette partie se fixe pour objectif de faire un bilan de l'évolution du niveau d'éducation au Sénégal à partir des informations contenues dans la Banque de Données des Indicateurs Sociaux (BADIS). Le volet « Education » présente des

indicateurs sur les différents niveaux du système éducatif sénégalais : Préscolaire, Primaire, Secondaire, Supérieur. Dans chaque cycle, des indicateurs reflétant la part des filles et du privé dans l'éducation sont présentés. Il comporte aussi des indicateurs relatifs à la formation professionnelle, à la charge de travail des enseignants et à la réussite scolaire des apprenants.

A. La scolarisation

Deuxième objectif de l'Education pour tous, l'accès universel à une instruction primaire de qualité suivie jusqu'à son terme semble être en passe de réalisation, si l'on se réfère à l'évolution du taux brut de scolarisation du cycle primaire.

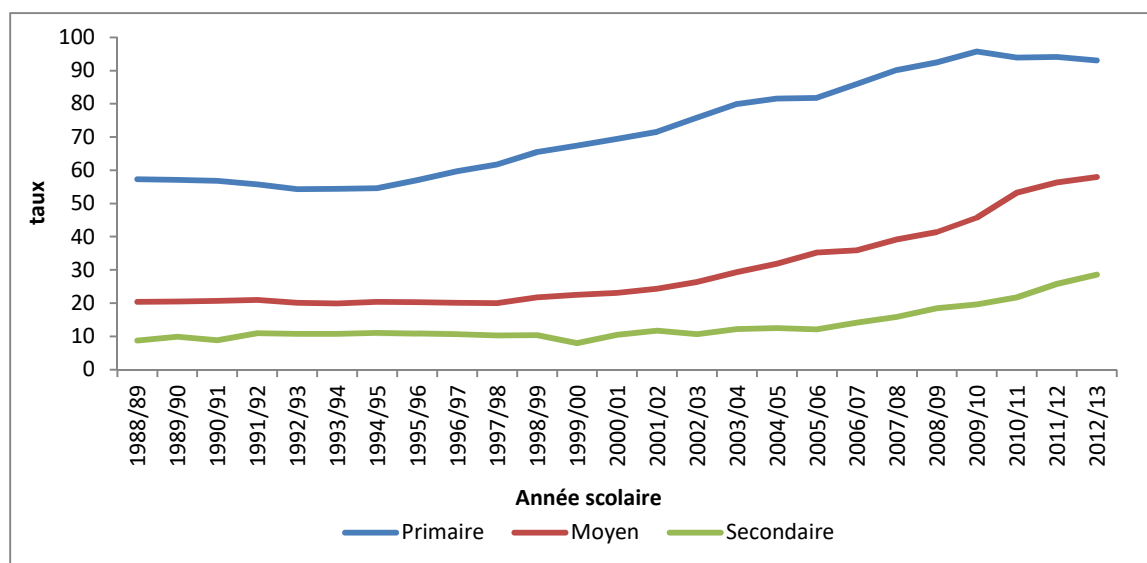
En effet, pour un cycle donné, le taux brut de scolarisation est le rapport entre la population scolarisée et la population scolarisable, c'est-à-dire celle ayant atteint l'âge légal pour s'inscrire dans le cycle.

La Figure 6 présente l'évolution de ce taux pour les cycles primaire, moyen et secondaire. Elle permet de constater que plus le cycle est élevé plus le TBS est faible. Le cycle primaire se caractérise ainsi par le TBS le plus élevé sur toute la période étudiée. Inférieur à 60,0% jusqu'au milieu des années 90, il atteint 95,8% en 2009/10. Sur la période récente une légère inflexion est observée.

Un écart très net qui semble se creuser au fil des années, en particulier de l'année scolaire 1997/98 à 2009/10, s'observe entre le TBS du primaire et celui des autres cycles, signe d'un taux d'abandon scolaire relativement important au niveau primaire.

Il semblerait donc que le taux d'achèvement du cycle moyen soit plus important qu'au primaire, puisque les écarts sont plus réduits entre les TBS des cycles supérieurs. Autrement dit, la probabilité de sortie du système scolaire devient plus faible au-delà du cycle primaire.

Figure 6: Taux brut de scolarisation

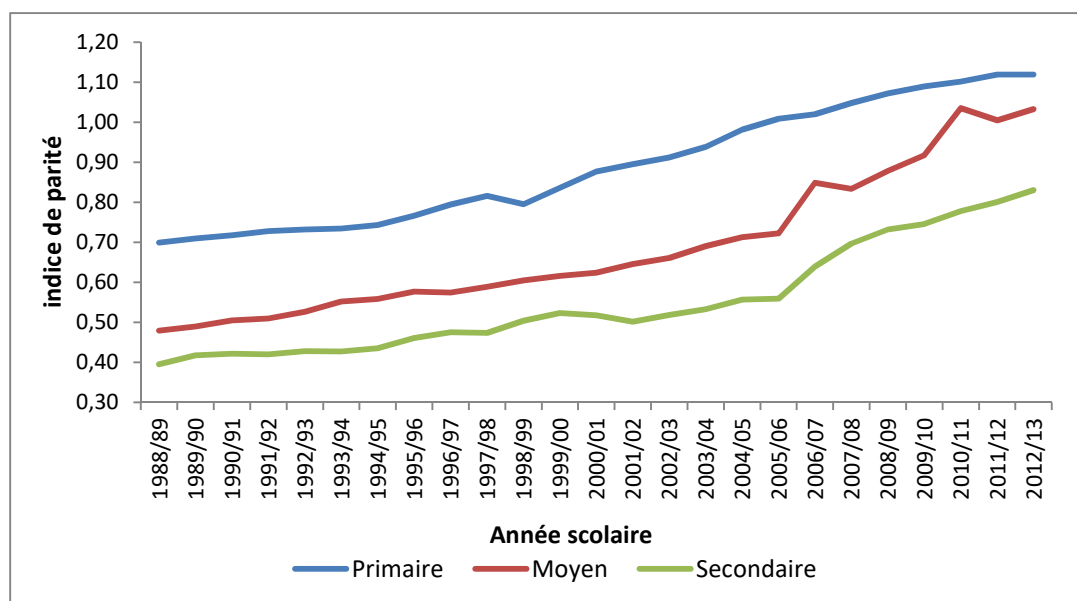


Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0109, H0401 et H0801

Par ailleurs, on note une tendance globale à la hausse des taux quel que soit le cycle considéré. Cette croissance est, toutefois, décalée de la durée d'un cycle. Elle démarre dès le milieu des années 1990 pour le cycle primaire probablement du fait des politiques mises en place en vue de l'atteinte de l'objectif d'accès universel à la scolarisation au niveau primaire et les actions mises en place en faveur du maintien à l'école des filles.

En effet, comme on peut le voir sur la Figure 7 portant sur l'indice de parité (rapport entre le TBS des filles et celui des garçons), sur la même période, le taux brut de scolarisation des filles a connu une croissance plus forte, quel que soit le cycle, de sorte que sur la période récente, le TBS des filles devient supérieur à celui des garçons aux cycles primaire et moyen. L'indice de parité est ainsi passé de 0,7 à la fin des années 80 à 1,12 en 2013, pour le niveau primaire, et de 0,5 à 1,03 pour le cycle moyen sur la même période. Par contre, même si les écarts se sont considérablement réduits, pour le cycle secondaire, des efforts restent à faire, puisque les garçons y sont plus représentés.

Figure 7: Evolution de l'indice de parité filles/garçons



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0109, H0401 et H0801

B. Les filles dans l'enseignement

« Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ». Tel est énoncé le deuxième objectif du mouvement éducation pour tous. Cette partie aborde sommairement l'évolution de la part des filles dans les différents cycles de scolarisation mais également leur intérêt pour les matières scientifiques.

1. Rapport de féminité

L'indice de parité a permis de constater la part de plus en plus grande occupée par les filles dans l'enseignement quel que soit le cycle considéré. L'évolution du rapport de féminité, c'est-à-dire le ratio entre l'effectif des filles et celui des garçons par cycle, confirme ce constat.

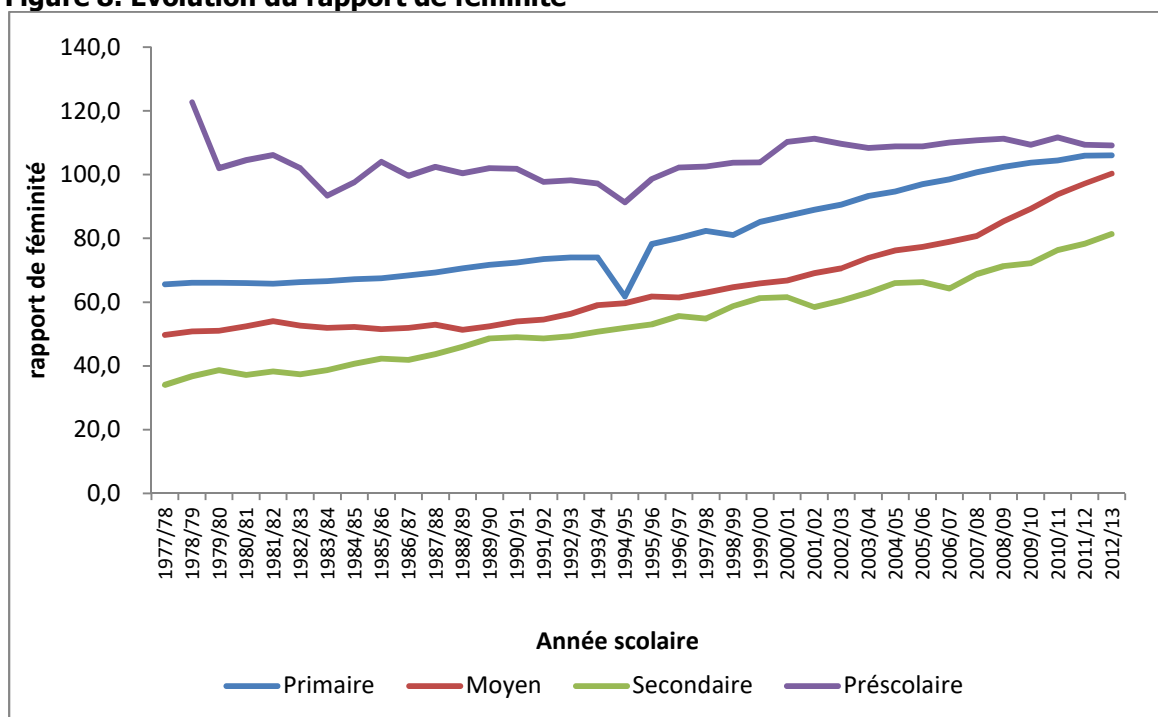
La supériorité numérique des filles est manifeste au préscolaire pratiquement sur toute la période étudiée. On dénombre en moyenne 104,7 filles pour 100 garçons. Les autres cycles se caractérisent par une croissance quasi continue du rapport au fil des années. Ainsi, entre 1977/78 et 2012/13, le rapport de féminité a

considérablement évolué passant de 65,6 (soit environ 7 filles pour 10 garçons) à environ 109,2 (soit près de 11 filles pour 10 garçons) au primaire. Dans le cycle moyen, il est passé de 50,8 à 100,3 filles pour 100 garçons sur la même période. L'évolution la plus rapide s'observe au secondaire puisque l'indicateur atteint 81,3 en 2013 alors qu'il avoisinait 34,0 en 1977/78.

Cette croissance variable selon le cycle conduit à amenuiser les écarts entre les cycles, de sorte que sur la période récente, exception faite du secondaire, les ratios sont tendanciellement convergents [Figure 8].

Par ailleurs, une inflexion temporaire est constatée en 1994/95 pour le niveau primaire alors même que le TBS a peu varié, pourrait être liée à une insuffisance des données.

Figure 8. Evolution du rapport de féminité



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0101, H0201, H0501 et H0701

2. Fréquentation des blocs scientifiques

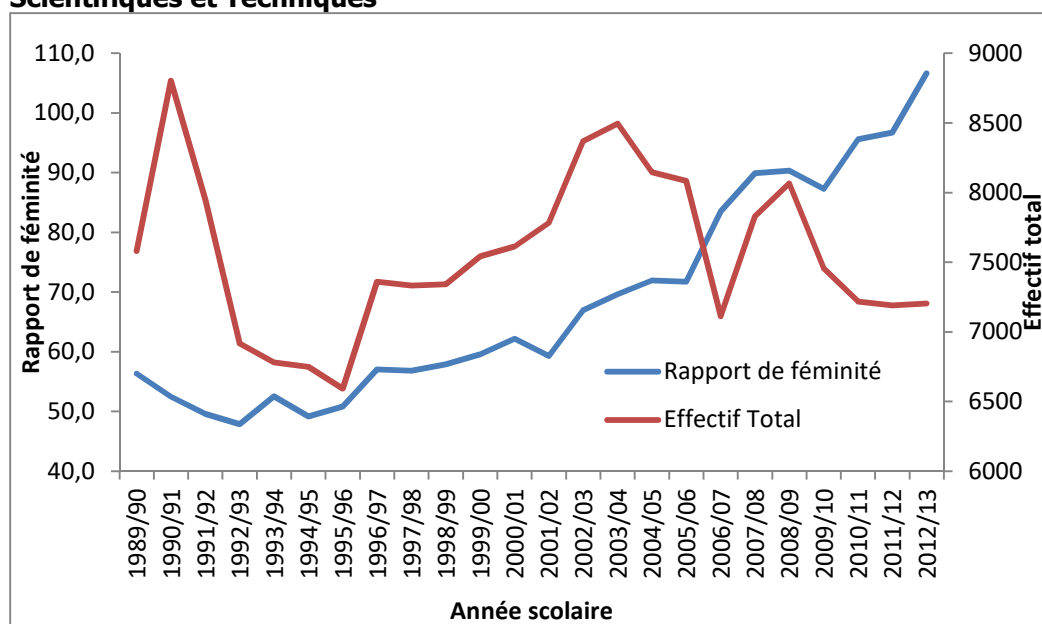
Les blocs scientifiques et techniques ont pour principale mission l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage des matières scientifiques et techniques. Toutefois, ils ne sont disponibles que dans quelques régions : Dakar, Ziguinchor, Diourbel, Saint-Louis, Kaolack et Thiès. Cela pourrait expliquer, le faible

effectif les fréquentant comparativement à l'effectif total des élèves ayant atteint le cycle moyen. On dénombre, en moyenne, 7 563 élèves fréquentant annuellement les Blocs Scientifiques et Techniques (BST).

De 1989/90 à 2012/13, l'évolution des effectifs des BST a connu une alternance de phases de hausse et de baisse plus courtes durant les 10 dernières années. On note, en effet, une baisse quasi continue des effectifs entre 1990/91 à 1995/96. La phase de hausse qui s'en est suivi n'a été interrompue qu'en 2004/05. Au cours des dernières années, une relative stabilité des effectifs se dégage.

Sur la même période, on note une présence de plus en plus marquée des filles parmi les effectifs d'élèves fréquentant les BST. D'environ 50 filles pour 100 garçons au début des années 90, elles deviennent majoritaires en 2012/13 avec un rapport de féminité qui s'établit à 106,7. Cette évolution concorde avec celle du rapport de féminité au cycle moyen.

Figure 9. Effectif total et rapport de féminité des élèves fréquentant les Blocs Scientifiques et Techniques



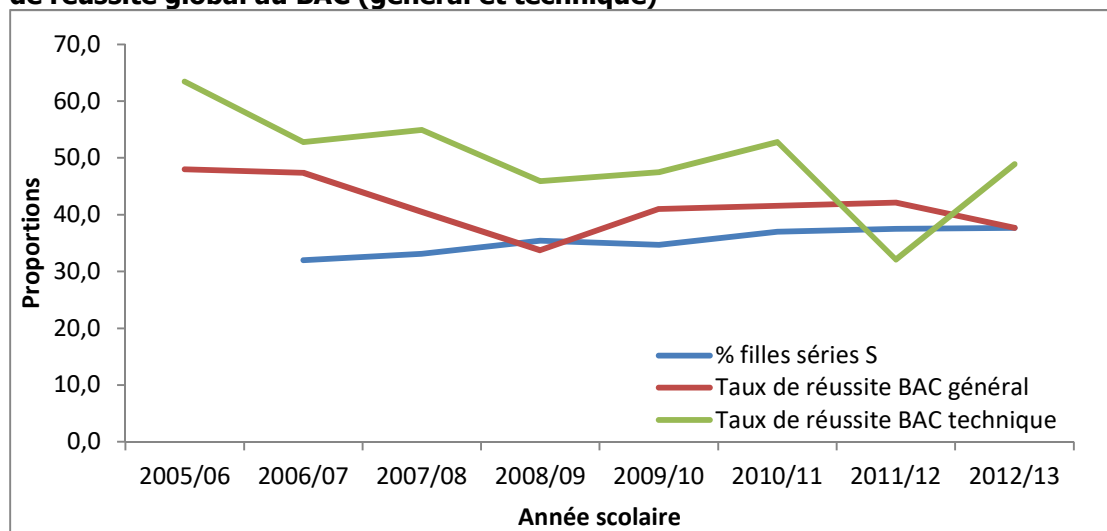
Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0301

3. Les séries scientifiques

Il ressort de la Figure 10 ci-dessous, une surreprésentation masculine dans les séries scientifiques. En effet, quelle que soit l'année considérée, les filles représentent moins de 40% des élèves inscrits dans les séries scientifiques. On note malgré tout

une tendance globale à la hausse de la proportion de filles inscrites dans les séries scientifiques. Des réductions temporaires, dont l'amplitude est très souvent corrélée à l'importance de la baisse du taux de réussite global au bac général et/ou au bac technique l'année précédente sont observées.

Figure 10. Evolution de la proportion de filles inscrites dans les séries scientifiques et taux de réussite global au BAC (général et technique)



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0400, H0506 et H0600

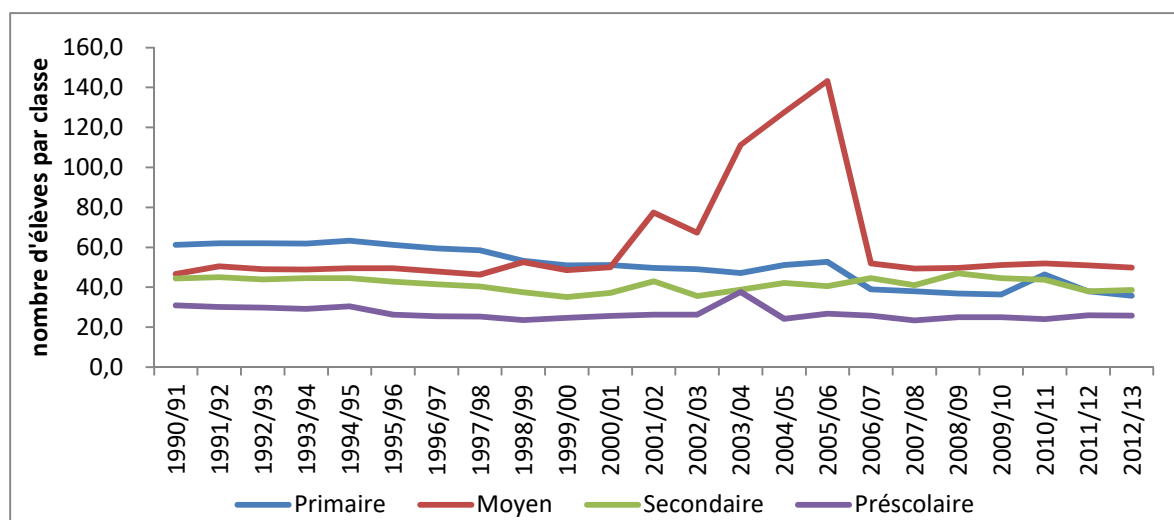
C. L'encadrement scolaire

L'encadrement scolaire évoque plusieurs aspects tels que les infrastructures mises en place, le personnel recruté mais aussi les conditions d'exercice des activités scolaires pour une éducation de qualité. Dans cette section, la densité scolaire, la charge de travail des enseignants ainsi que les résultats des examens au baccalauréat (général, technique) et des examens professionnels seront évalués.

1. Densité scolaire

La densité scolaire rend compte des cas de surcharge dans les écoles. Le présent graphique [Figure 11] montre l'évolution du nombre d'élèves moyen par classe aux niveaux préscolaire, primaire, moyen et secondaire.

Figure 11: Evolution de la densité scolaire selon le niveau d'instruction



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0104, H0204, H0504 et H0704

Les résultats montrent une évolution en deux temps : entre 1990 et 2001, les niveaux primaire et moyen enregistrent plus de cas de surcharge. En moyenne, une classe du primaire compte environ 60 élèves, mais ce chiffre a baissé au cours de cette période. En ce qui concerne le niveau moyen, les effectifs des classes, en augmentation, tournent en moyenne autour de 50 élèves. Par contre, le nombre d'élèves par classe au niveau du préscolaire et du secondaire n'a pas significativement changé au fil des années ; le premier regorgeant les plus faibles effectifs. Cette amélioration de la densité scolaire pourrait s'expliquer par les cas d'abandon notés à chaque niveau et l'augmentation du nombre de salles de classe construites chaque année. A partir de 2002 jusqu'en 2013, les effectifs par classe au primaire baissent pour se situer à hauteur de ceux du secondaire alors que les classes du niveau moyen deviennent davantage denses et regorgent plus d'effectifs que les autres ; situation qui s'expliquerait par l'accroissement du taux de réussite à l'entrée en sixième et le déficit de structures d'accueil.

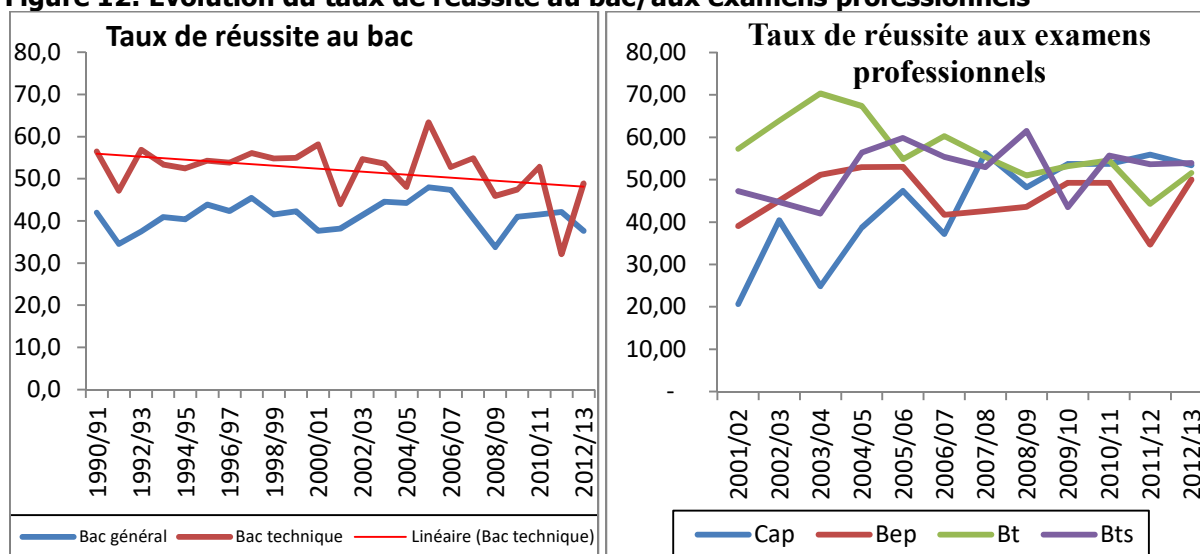
2. Taux de réussite au bac et aux examens professionnels

L'examen de la Figure 12 relative aux taux de réussite au bac et aux examens professionnels fait état d'une évolution erratique au cours de la période d'étude. Il apparaît que le taux de réussite au bac général dépasse d'une manière globale celui

du bac technique sauf pour l'année 2011 où le bac général enregistre un taux estimé à 30% contre 40% pour le bac technique. Les meilleurs résultats du bac technique sont constatés sur les périodes allant de 1992 à 2000 et de 2002 à 2007 mais le graphique montre aussi une baisse des résultats durant les années 1992, 2001, 2009 et 2013. Par contre, le taux de réussite au bac général qui s'est fortement amélioré en 2006 (plus 60%), a connu des fluctuations importantes sur la période étudiée et la plus forte baisse est observée en 2007 et en 2012.

En ce qui concerne le taux de réussite aux examens professionnels, d'importants progrès sont notés au niveau des examens du CAP, en dépit des chutes observées, notamment en 2004 et en 2007. Globalement, le taux de réussite aux examens du CAP est passé de 20% en 2002 à plus de 50% en 2013. La tendance est inverse pour la réussite aux examens du BT dont le taux a initialement augmenté entre 2002 (57%) et 2004 (70%) avant de tomber à près de 53% en 2013, malgré les légères hausses enregistrées entre les deux dates.

Figure 12: Evolution du taux de réussite au bac/aux examens professionnels



Source : ANSD/BADIS/ H0506, H0600, H0605, H0606, H0607 et H0608

Les résultats aux examens du BEP et du BTS n'ont pas évolué dans le même sens. En 2002, l'écart entre les deux taux était important mais il s'est réduit au cours du temps, et des taux peu différents sont obtenus en 2013. Au cours de cette année, le CAP et le BTS enregistrent les mêmes taux.

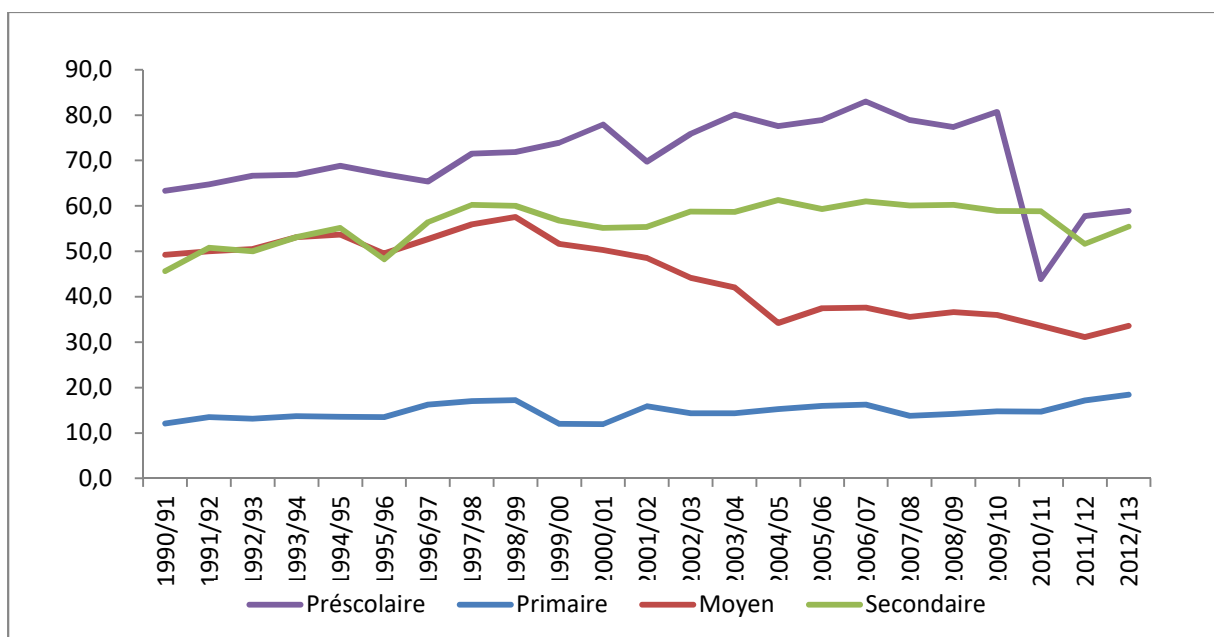
D. Le secteur privé dans l'éducation

Le secteur privé s'impose de plus en plus dans l'éducation avec la multiplication de ses écoles. L'analyse des résultats permet de mettre en évidence le niveau disposant le plus d'établissements privés. C'est aussi l'occasion de mesurer la part des élèves évoluant dans le privé pour les niveaux préscolaire, primaire, moyen et secondaire.

1. Faible présence du privé dans le primaire

Le privé n'est pas en marge dans la formation des élèves. La Figure 13 révèle une forte disparité des établissements privés entre les niveaux. Le graphique montre que le secteur privé occupe un peu plus de 50% des établissements d'enseignement secondaire même si des baisses sont notées en 1996 et en 2012.

Figure 13: Part des établissements privés



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0203, H0503 et H0703

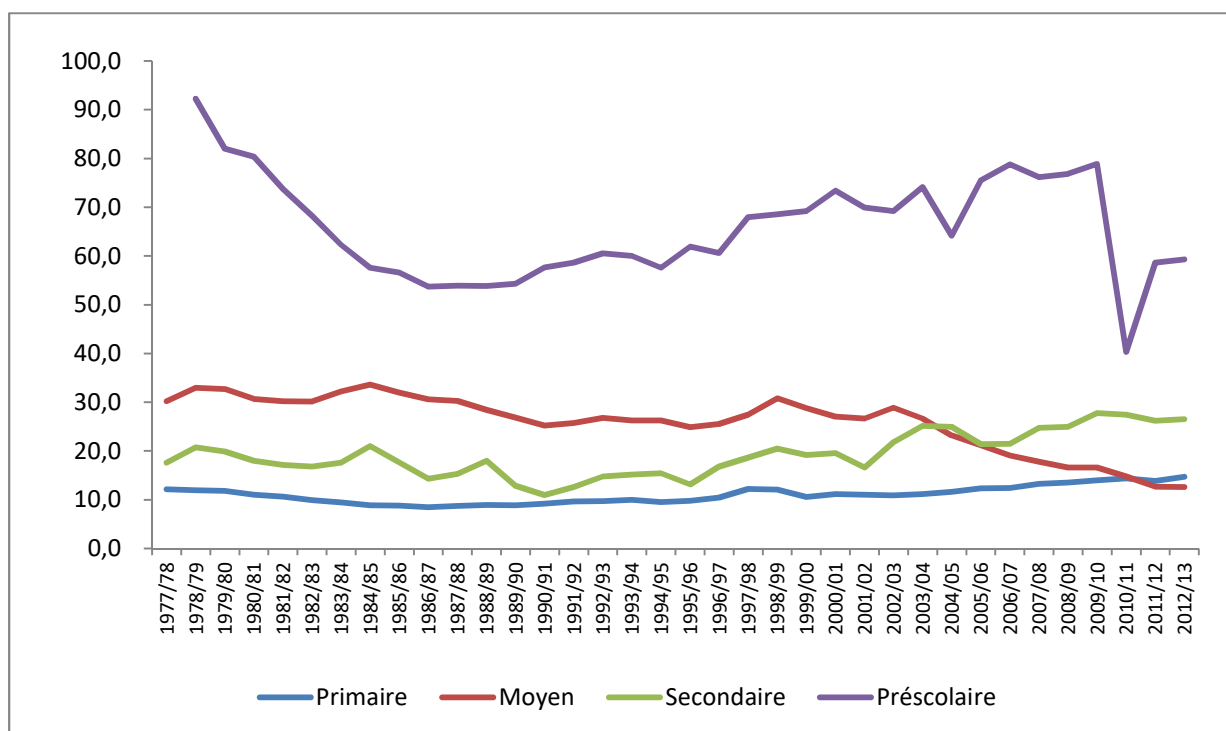
Par ailleurs, l'évolution des établissements du privé au préscolaire et au moyen laisse entrevoir une allure en deux temps. Le privé qui continue d'occuper progressivement une part importante dans l'éducation au préscolaire, de 1991 jusqu'en 2011 (le privé

représente près de 80% des établissements en 2011 contre 64% en 1991), se voit remplacé par le public à partir de 2012. De la même manière, le privé qui était prépondérant dans le niveau moyen entre 1991 et 2001 a cédé la place au public. Cette situation s'expliquerait par la construction massive des collèges publics au cours des années 2000.

2. Forte représentativité du privé dans le préscolaire

Même si les établissements du privé occupent une place importante dans le système éducatif, ils ne sont pas pour autant fréquentés par les élèves. L'explication viendrait de la gratuité de l'éducation au niveau du public. De ce fait, les élèves auront tendance à s'inscrire dans le public en vue de bénéficier des services gratuits de l'Etat. Le privé se voit fréquenté par les élèves issus de familles aisées et d'autres ayant été exclus du public. Ainsi, la part des effectifs du privé dans le primaire, le moyen et le secondaire restent stables sur la période 1977-2012 mais avec une légère baisse observée pour le privé moyen à partir de 2004 qui occupe la plus faible part en 2013 (près de 10%).

Figure 14: Part des effectifs du privé



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux H0101, H0201, H0501 et H0701

Le privé, comme le montre la Figure 14, intervient en grande partie dans l'éducation des enfants inscrits dans le préscolaire. En effet, malgré les inflexions sur les périodes 1977-1986 et 2011-2012, la proportion d'enfants présents dans le privé a progressivement augmenté entre 1987 et 2010. Notons que le préscolaire qui était réservé à une élite donnée, intéresse de plus en plus une bonne partie de la population en raison de l'intervention de l'Etat à ce niveau qui prône la gratuité du système. Néanmoins, plus de la moitié des enfants sont pris en compte dans le privé. A la fin des années 70, 94% des effectifs du préscolaire sont scolarisés dans le privé, une proportion qui malgré la baisse observée jusqu'en 1986 (la proportion des élèves préscolarisés dans le privé est estimée à 55%), se situe au-dessus de 50%.

IV. Economie

« La puissance d'un pays se mesure dans sa capacité à exercer des actions importantes, de plier les autres pays à ses volontés en les influençant »¹. Cette puissance se mesure, en principe, à trois niveaux : culturel, économique et militaire. De plus en plus les critères économiques supplantent les facteurs militaires, On voit ainsi émerger de nouvelles puissances telles la Chine.

Pour mesurer la performance économique d'un pays et la comparer avec d'autres, les agrégats macroéconomiques tels que le PIB, l'inflation, le niveau d'endettement sont généralement utilisés. Un bref aperçu de l'évolution de ces indicateurs est ainsi proposé dans cette partie. Il sera aussi l'occasion de mesurer l'évolution la contribution des secteurs tertiaires et agricole dans la formation du PIB et d'évoquer la différence entre le déflateur du PIB et l'IHPC.

A. Evolution de l'IHPC et de l'inflation

L'harmonisation des indices des prix à la consommation des ménages dans les pays de l'UEMOA a été réalisée en 1996. A cette occasion, une méthodologie commune avait été adoptée, une enquête dépense ménage a été réalisée, afin de disposer de

¹ <http://www.portail-ie.fr/lexiques/read/41>

pondérations uniformes, car établies à la même date dans tous les pays selon une méthodologie d'enquête commune. Un logiciel de calcul des indices des prix a été conçu et mis en service. Depuis 1998, tous les pays de l'UEMOA et la Commission de l'UEMOA, elle-même, calculent et publient mensuellement cet indicateur.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) n'a depuis subi qu'une modification : le passage de la Classification des Fonctions de Consommation (COICOP) de 10 à 12 fonctions en 2004. Une table de passage avait été conçue à cet effet sur le logiciel Excel. Toutefois, les structures des dépenses établies à l'occasion de l'enquête sur les dépenses des ménages de 1996 n'ont pas changé.

L'IHPC 96 a permis d'améliorer de façon sensible le dispositif statistique nécessaire à l'élaboration des politiques économiques et à leur coordination au niveau de la Commission de l'UEMOA. Le souci de convergence fait que l'ensemble des 7 pays (excepté la Guinée Bissau) ont adopté la même classification des variétés en 105 postes, 73 sous-groupes, 32 groupes et 10 fonctions. Cela a pour avantage de permettre une comparaison du niveau des prix entre les pays membres de l'UEMOA puisque tous les indices sont calculés sur la même base.

Le changement de parité du franc CFA survenu en 1994 avait induit un changement de comportement de consommation des ménages que ne reflétait plus l'ancien indice (base 100 en 1967), âgé de plus de 30 ans à l'époque. Les habitudes de consommation des ménages ont été modifiées en particulier au profit des produits locaux, ce qui avait renforcé indubitablement l'obsolescence des pondérations de l'ancien indice.

S'agissant de l'échantillon de biens et services, il est devenu plus large et évolutif dans le temps eu égard au dynamisme du commerce. Le nombre de variétés suivies est plus important à savoir, 343 contre respectivement 151 et 187 pour les indices actuellement calculés (Africain et Européen). Ces variétés couvrent un champ plus large sur le plan de la consommation (105 postes). Toutes les fonctions de consommation sont maintenant représentées par des produits, ce qui n'était toujours pas le cas. De nouveaux postes sont ainsi représentés : médicaments traditionnels, restaurants et débits de boissons, services du téléphone, etc. Le

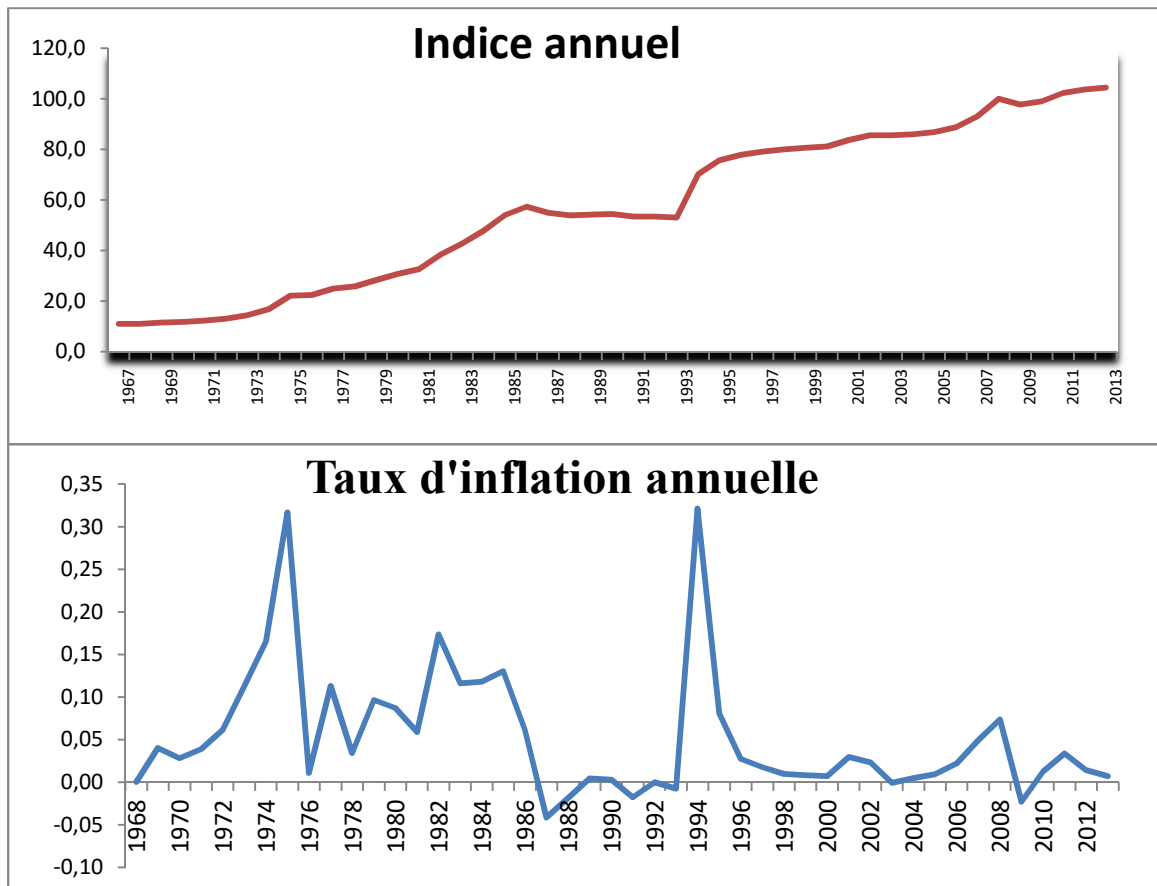
pourcentage de postes de consommation non couverts est ainsi réduit. Les postes non retenus présentent un poids faible dans la consommation des ménages ou posent des difficultés de suivi des prix des biens et services. L'échantillon des variétés de l'IHPC présente l'avantage d'être flexible. Il peut changer dans le temps pour s'adapter à la disparition des variétés ou à l'apparition de produits nouveaux. Un prix de base est calculé pour le nouveau produit. Le logiciel CHAPO conçu à cet effet permet de traiter ces cas sans ambiguïté.

Le champ de la consommation de l'IHPC base 1996 ne prenait pas en compte un certain nombre de dépenses de consommation comme les biens d'occasion et la téléphonie mobile. Il s'avère que ces dépenses ont eu un poids important dans l'enquête auprès des ménages en 2008. Si cette extension du champ de la consommation va dans le sens d'un calage sur les recommandations internationales, il correspond aussi à une réalité des marchés des biens et services des huit Etats membres de l'UEMOA.

L'IHPC base 100 en 2008 intègre toutes les problématiques liées aux modifications de la consommation, au respect des nomenclatures internationales et au choix des nomenclatures secondaires.

La Figure 15 fait ressortir une progression de l'IHPC au cours des périodes 1965-1985 et 1993-2013 et une phase de stabilité sur la période 1985-1993. Par ailleurs, le taux d'inflation qui mesure le niveau des prix, a connu une évolution erratique au cours de la période étudiée, avec des pics importants en 1974 et en 1994. Cette hausse subite du niveau des prix serait respectivement attribuable au choc pétrolier et à la dévaluation du Franc CFA. A ces deux dates, les prix ont augmenté de près de 30%. En effet, le choc pétrolier de 1974 s'est manifesté par une hausse des prix des produits pétroliers, laquelle provoque une augmentation du niveau général des prix. Dans le même sillage, la dévaluation du F CFA a entraîné une perte de valeur de la dite monnaie par rapport aux autres monnaies étrangères. Ainsi, il s'en suit une hausse des prix des produits importés.

Figure 15: Evolution de l'IHPC et du taux d'inflation



SOURCE: BADIS/ANSD/ Tableau B0101

A la différence de l'IHPC, l'Indice National des Prix à la Consommation (INPC), mesure l'évolution des prix au plan national. Pour cela, le pays est découpé en cinq zones écologiques/économiques, à savoir le Sud, le Nord, le Centre Nord, l'Ouest et le Centre Sud représentées respectivement par les régions de Kolda, Saint-Louis, Diourbel, Dakar et Kaolack, et la collecte est effectuée au niveau des capitales régionales. Cet indicateur d'une fréquence mensuelle est mis en ligne depuis le premier janvier 2010.

Parallèlement à ces indicateurs, l'ANSD publie l'indice selon différentes nomenclatures à savoir l'origine des produits, la durabilité, le secteur de production et l'inflation sous-jacente.

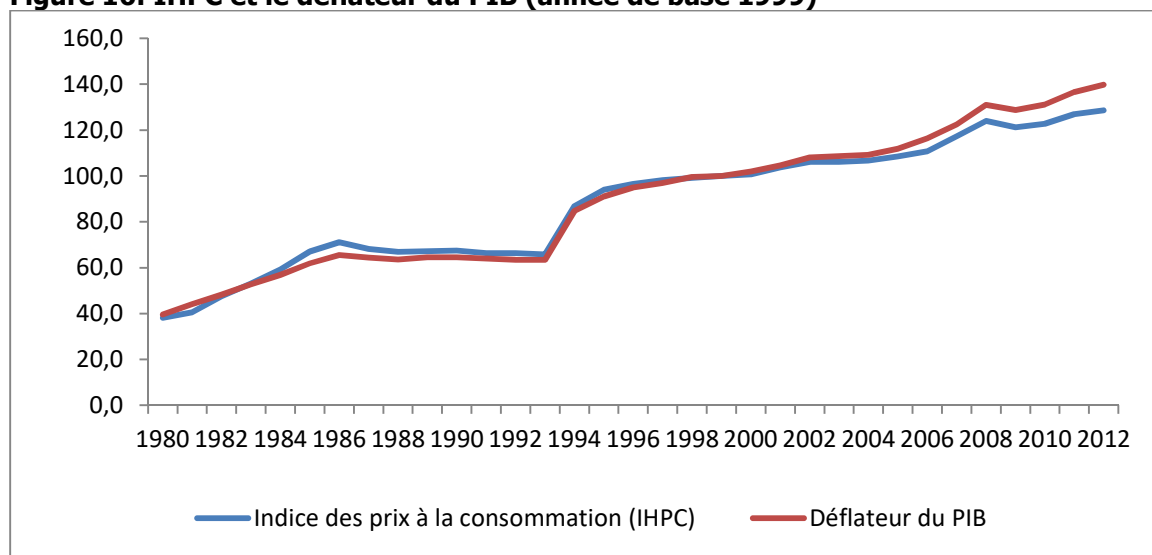
B. Les tendances de l'inflation selon le déflateur du PIB

L'indice des Prix à la Consommation (IPC), tout comme le déflateur du PIB mesure le niveau général des prix dans une économie donnée. L'une des différences entre les deux grandeurs résulte du fait que le déflateur du PIB évalue les prix de tous les

biens et services produits au sein de l'économie alors que l'IPC estime les prix des biens et services consommés. Le premier s'applique à des prix évolutifs au gré du PIB alors que le second est calculé sur la base d'un panier constant de biens et services. Une hausse des prix ou des quantités produites affecte nécessairement le déflateur du PIB, ce qui n'est pas le cas pour l'IPC qui se fonde sur une année de base et donc à prix constants.

Dans la zone UEMOA, un indice harmonisé est utilisé pour des raisons de comparaison du niveau général des prix au sein des pays membres: l'IHPC (Cf. sous-section A ci-dessus).

Figure 16: IHPC et le déflateur du PIB (année de base 1999)



SOURCE: BADIS/ANSD/ Tableaux C0107

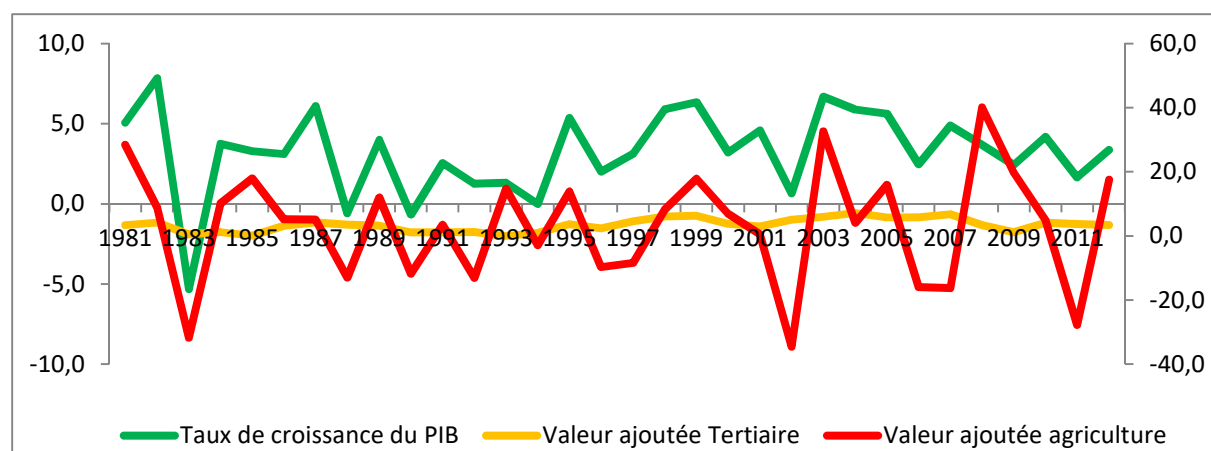
L'IHPC et le déflateur du PIB ont connu les mêmes variations au cours du temps mais durant la dernière décennie les deux variables apprécient différemment le niveau des prix. En se basant sur la courbe illustrative de l'évolution du déflateur du PIB, il ressort de notre analyse que le niveau des prix est passé de 40 en 1968 à près de 140 en 2012.

C. Evolution du taux de croissance du PIB et analyse des contributions des secteurs

Le PIB réel mesure la richesse créée dans une économie à prix constants. Il reflète le volume des biens et services et non leur valeur puisqu'il ne tient compte que de l'évolution par rapport à une année de référence. Une augmentation du PIB est le fruit d'une amélioration de l'état de santé de l'économie. Cela renvoie à un développement des secteurs d'activités qui concourent à la formation du PIB. C'est aussi l'occasion, ici, de mesurer la part de l'agriculture, qui occupe une bonne partie de la population, dans la formation du PIB.

La Figure 17 illustre, entre autres, la contribution du secteur agricole à la formation du PIB. Il ressort de notre analyse une évolution erratique du taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole : fortes variations pour l'essentiel de la période 1981-2012. Cette situation est due au fait que l'agriculture est fortement dépendante de la pluviométrie. L'essentiel de la population en zone rurale se concentre sur cette activité qui est peu développée, et donc génère peu de richesses dans l'économie. Ce n'est pas le cas pour le tertiaire dont la croissance a connu des fluctuations plus modérées. Le secteur tertiaire est resté stable quoiqu'en légère baisse en 2009. En revanche, une accélération est notée sur la période 1995-2007 avec un maximum observé en 2003.

Figure 17: Evolution du taux de croissance annuelle du PIB, et contribution des secteurs agricole et tertiaire



SOURCE: BADIS/ANSD/ Tableau C0105

Globalement, le taux de croissance du PIB a rarement dépassé 5%. L'allure de la courbe montre une instabilité du taux de croissance du PIB : une baisse modérée, d'une part, dans les années 1983, 1988, 1990 et 2002, et, d'autre part, une légère hausse dans les années 1987, 1995, 1999 et 2003. Pour les autres années, l'évolution du PIB est relativement stable. Au vu des graphiques, l'inflexion du taux de croissance du PIB serait imputable à la faiblesse des ressources générées par l'agriculture.

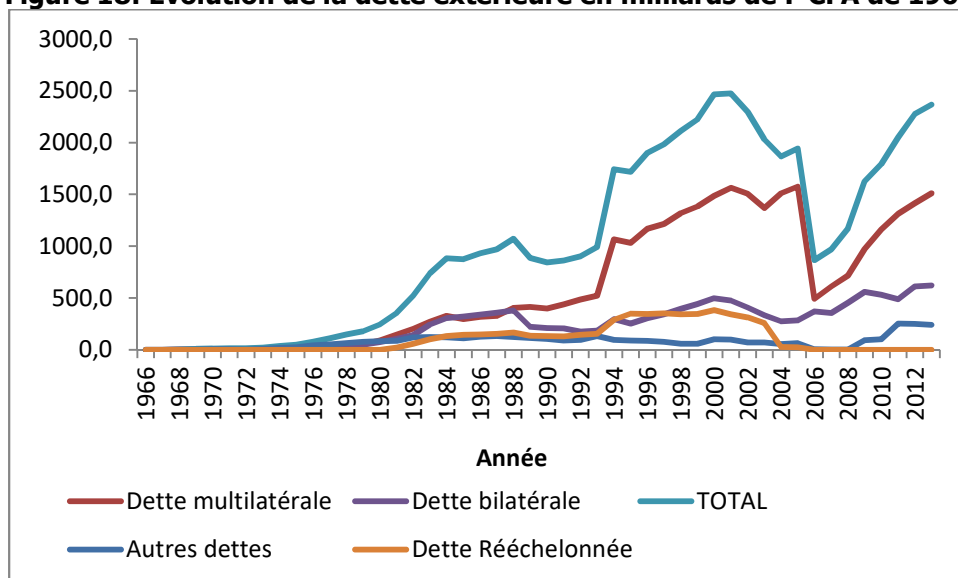
D. Analyse de la structure des engagements et des modalités de la dette extérieure

Pour financer ses politiques de développement, l'Etat a généralement recours à l'endettement. Ce dernier peut être intérieur ou extérieur. La prévalence de l'un par rapport à l'autre a fait couler beaucoup d'encre. En effet, du fait du probable effet d'éviction que l'endettement intérieur pourrait induire, certains auteurs privilégient l'endettement extérieur. Au Sénégal, les dettes contractées auprès des partenaires extérieurs constituent l'essentiel de l'endettement public.

Ainsi, le Sénégal, à l'instar de la plupart des pays en développement, est dépendant de l'aide extérieure pour financer une bonne partie de ses politiques publiques. Le partenariat peut être bilatéral ou multilatéral selon qu'il soit avec un autre pays ou un organisme international comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, etc. Le graphique ci-dessous [Figure 18] relate une évolution du montant de la dette extérieure selon le partenaire. Il permet ainsi de constater que l'évolution de la dette extérieure totale est fortement liée à celle de la dette multilatérale et dans une moindre mesure à celle de la dette bilatérale.

La dette extérieure totale, en dépit de son évolution épisodique, donne une idée de la dépendance du pays de l'extérieur. Ainsi, une succession de phases d'accélération et de ralentissement tantôt induites par la part bilatérale de la dette (1988-1992 ; 2001-2004) tantôt par celle multilatérale (2007-2013) tantôt par une évolution concomitante (1994-2000) et une chute en 2006 émaillent son évolution sur la période d'observations.

Figure 18: Evolution de la dette extérieure en milliards de F CFA de 1966 à 2013

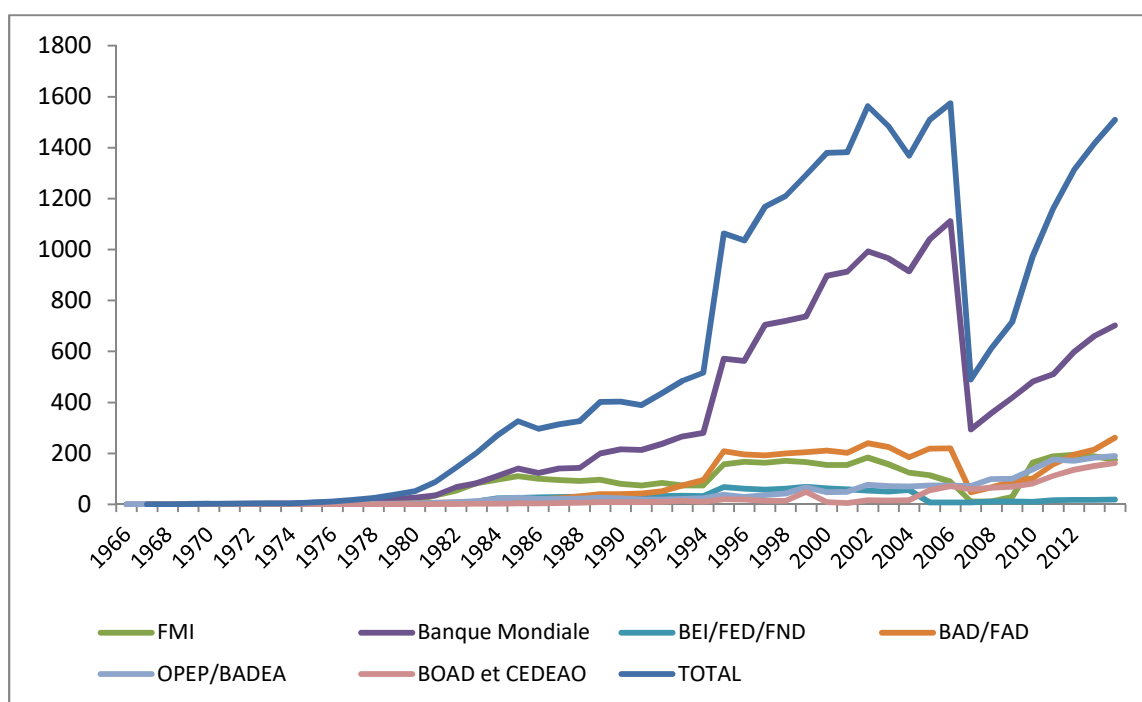


SOURCE: BADIS/ANSD/ Tableau E100

L'allure de la courbe représentant la dette extérieure Bilatérale nous conduit à conclure que le Sénégal reçoit plus d'aide de la part des organismes internationaux à partir de 1988. En effet, même si la dette contractée auprès des pays a augmenté entre 1982-1988, 1994-2002 et 2006-2013, elle excède pour la première fois les 600 milliards en 2013.

Aussi, il faut noter que la Banque Mondiale apparaît comme le partenaire le plus important compte tenu des sommes prêtées dépassant de loin le FMI et la BAD/FAD. (Figure 19).

Figure 19: Composantes de la dette extérieure multilatérale en milliards de F CFA de 1966 à 2013



V. Agriculture

Cette section, s'appuie sur des indicateurs phares pour décrire l'évolution de la production nationale, des importations et des aides alimentaires, de l'approvisionnement des principales cultures céréalières mais aussi les prix de vente de chaque culture. Afin de mieux apprécier l'évolution des disponibilités, les indicateurs sont rapportés à la population totale.

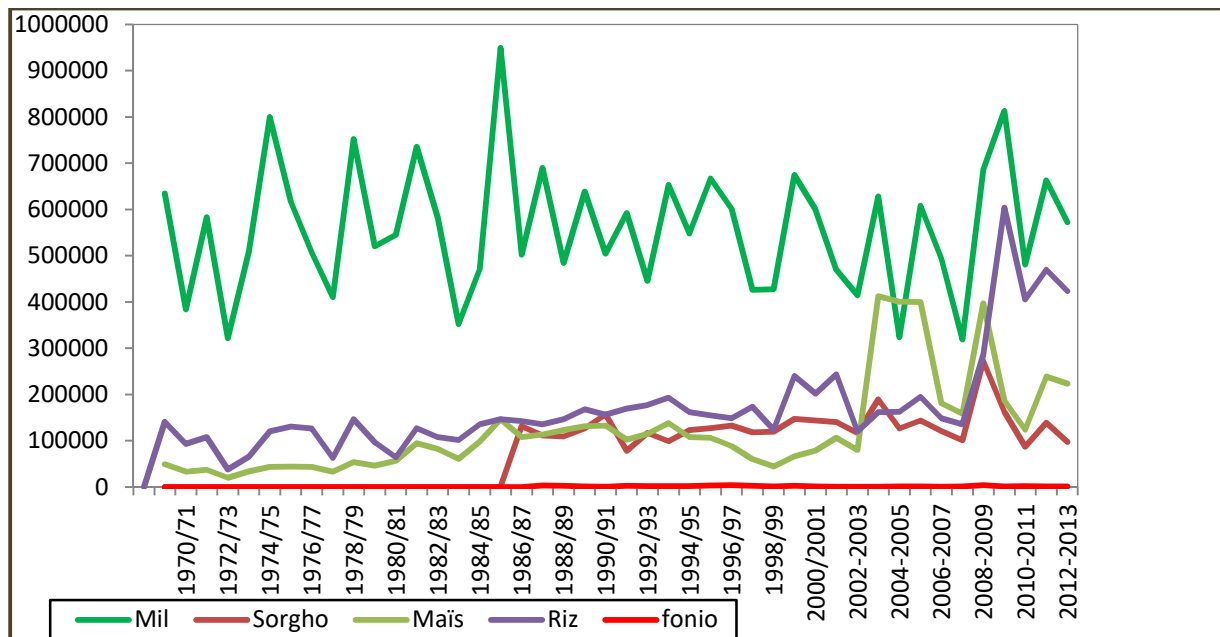
A. Approvisionnement en céréales

Les céréales retenues dans le cadre de la BADIS sont celles qui sont principalement consommées par la population locale. Il s'agit notamment du mil, du riz, du maïs, du sorgho, du blé, et du fonio. Ces principales cultures proviennent essentiellement de la production nationale, des importations mais aussi des aides alimentaires.

1. Production Nationale Brute hivernale

Le graphique ci-dessous [Figure 20] met en évidence la production nationale brute des principales cultures céréalières. Laquelle évolue de manière très irrégulière sur toute la période considérée.

Figure 20: Evolution de la production brute de céréales



Source : ANSD/BADIS/ Tableau G0201

Le Mil reste de loin la principale céréale produite. La production de mil a connu une phase tendancielle de croissance intense entre 1972/73 et 1986/87, avec un pic au cours de la campagne 1986/1987 où elle est estimée à 949 570 tonnes. Une situation semblable se dégage de 2007/08 à 2012/13 avec une production record évaluée à 813 295 tonnes en 2009/10. Le riz qui est fortement consommé par la population sénégalaise n'est pas pour autant suffisamment produit localement, ce qui expliquerait le recours aux importations de riz en vue de répondre aux besoins de la population. Jusqu'en 2007/08, la production de riz locale n'a jamais dépassé 250 000 tonnes. Ce n'est qu'à partir de la campagne 2008/09, avec la GOANA, que la production locale de riz a commencé à s'améliorer pour atteindre 608 551 tonnes durant la campagne agricole 2009/2010 avant de connaître une légère baisse lors des campagnes suivantes. Il faut toutefois noter que la production de fonio n'a pas significativement variée depuis 1971 (moins de 2 500 tonnes par an).

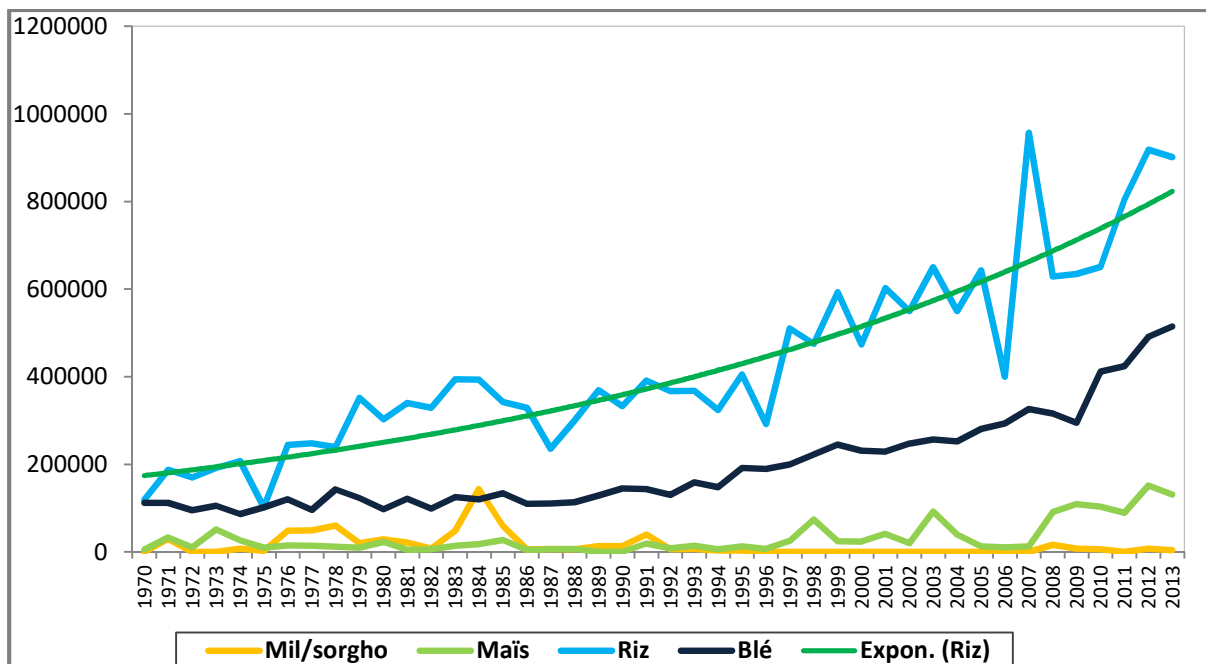
2. Importations en céréales

Les importations interviennent afin de combler les besoins en produits que la production nationale n'est pas en mesure de satisfaire.

Parmi les principales cultures céréalières les plus importées, on retrouve le riz qui est fortement consommé dans le pays alors qu'il est produit en quantité insuffisante. Les importations en riz sont en constante augmentation : de 112 402 tonnes en 1970, elles sont à 901 081 tonnes en 2013, soit une croissance de 5,0 % en moyenne par an, avec un record de 956 588 tonnes en 2007. Cette situation met en relief la dépendance du pays de l'extérieur en ce qui concerne l'approvisionnement en riz. La mise en place de politiques visant à réduire cette dépendance en promouvant l'autosuffisance en riz, et la consommation des céréales locales s'avère nécessaire. En effet, les principales cultures céréalières sont, en grande partie, produites pendant la période hivernale qui, généralement ne dure que trois à quatre mois par an sur l'étendue du territoire nationale. L'agriculture irriguée qui semblerait être un levier important pour assurer l'autosuffisance alimentaire n'est pas très développée.

Par ailleurs, les quantités de blé importées ont connu une hausse progressive depuis la campagne 1969/1970. Notons que le blé n'est pas produit au Sénégal alors qu'il intervient dans le processus de fabrication de plusieurs produits de consommation comme le pain.

Figure 21: Evolution des importations en céréales



Source : ANSD/BADIS/ Tableau G0202

Les autres céréales comme le maïs et le mil ont un poids minime dans les importations de céréales, le mil plus faiblement que le maïs, notamment depuis la campagne de 1996/97 [Figure 21].

B. Approvisionnement par habitant et prix des principales cultures

Dans cette partie, les productions des principales cultures sont rapportées à la population de l'année en cours pour mieux appréhender la capacité de la production locale à satisfaire les besoins alimentaires de la population.

1. Approvisionnement par habitant des principales cultures

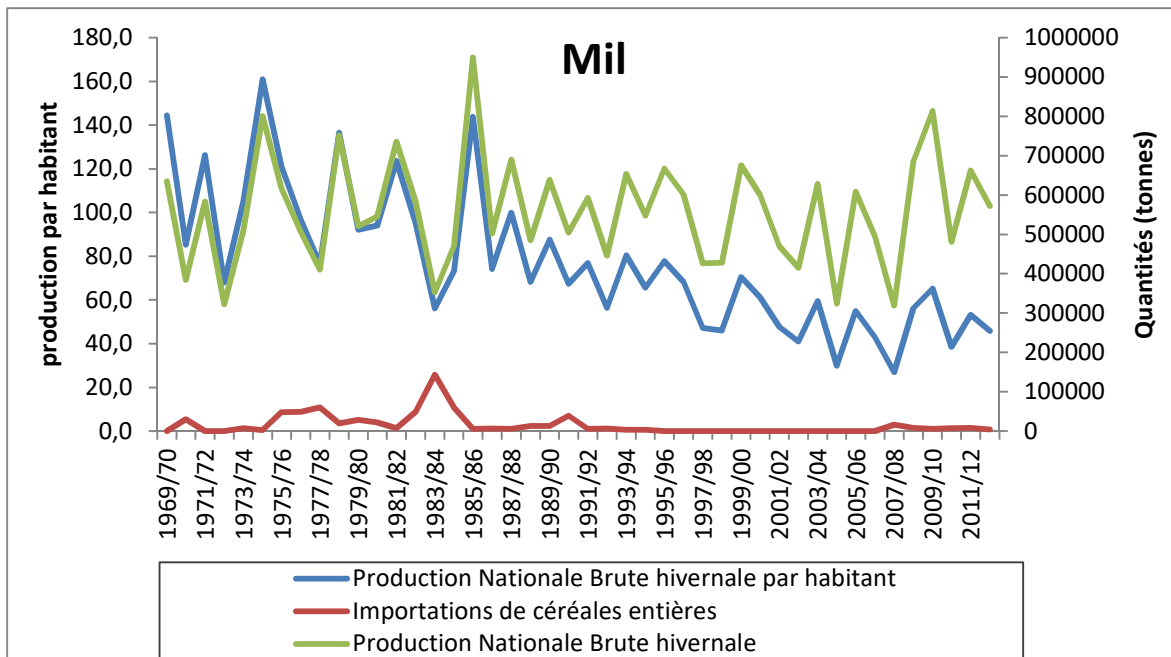
Les figures 22 et 23 illustrent l'évolution des approvisionnements et de la production par habitant des deux principales cultures céréalières à savoir le mil et le riz.

L'indicateur mesuré, dans ce cas, estime la production moyenne par habitant. Les figures 22 et 23 permettent de faire un point rapide de la situation du pays par rapport aux deux céréales les plus consommées (riz et mil) du pays. Leurs profils sont très distincts. Comme, nous l'avons souligné plus haut, la production de mil est assez

importante mais très erratique, car très dépendante de la pluviométrie. En effet, cette culture, comme tant d'autres cultures céréalières, sont produites en grande partie pendant la saison des pluies qui connaît parfois de grandes irrégularités. En faisant une analyse globale, on constate que la production de mil par habitant a considérablement baissé. Elle est passée de 144,4 tonnes/habitant en 1969/70 à 45,9 tonnes/habitant en 2012/13. La plus forte production par habitant de mil a atteint 160,9 tonnes/habitant lors de la campagne 1974/75 et a baissé jusqu'à 26,9 tonnes/habitant au cours de la campagne agricole 2007/2008. On constate ainsi que la production locale de mil ne suffit pas, en principe, pour combler les besoins d'une population sans cesse croissante. Paradoxalement, les quantités importées n'ont pas augmenté pour autant. Cela suggèrerait, un recul du mil dans les habitudes alimentaires des locaux en faveur probablement d'une autre céréale, le riz par exemple.

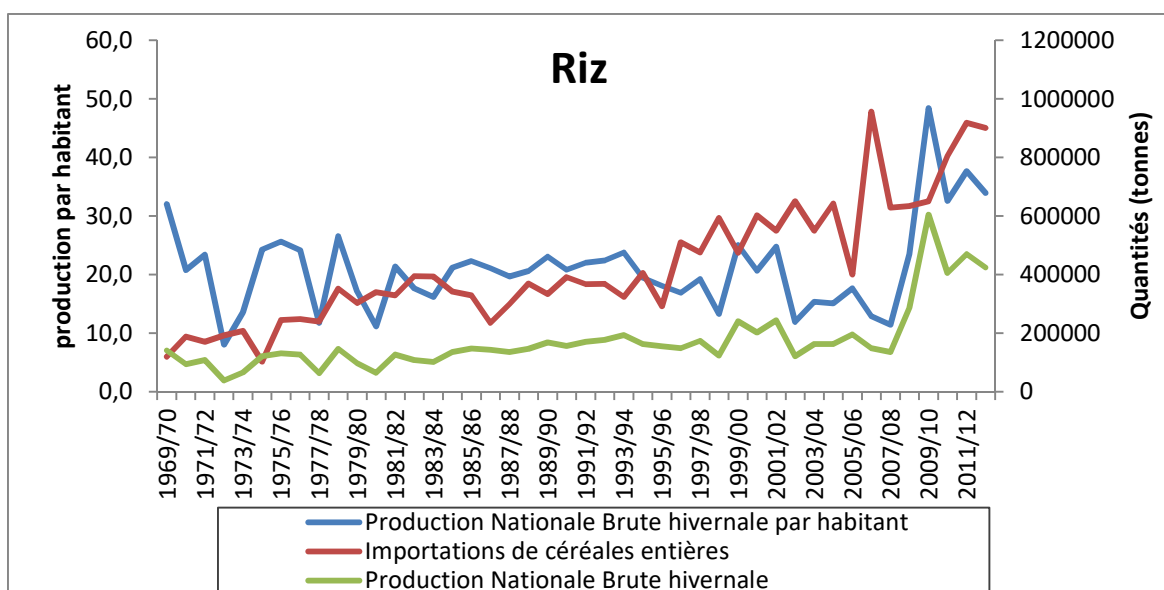
En effet, sur la même période, la quantité de riz produite a connu une hausse significative, notamment au cours des dernières années, sans toutefois combler les besoins de la population. On assiste parallèlement à une forte croissance des importations en riz alors même que la quantité produite par habitant s'est accrue. Toutefois, des efforts sont encore nécessaires pour développer la production locale de riz afin d'atteindre l'autosuffisance. Il faudra, par ailleurs, améliorer les circuits de commercialisation et inciter les populations à consommer le riz produit localement.

Figure 22: Evolution de la production de mil par habitant comparée à celle de la production brute hivernale et des importations



Source : ANSD/ BADIS/ Tableaux G0201, G0202 et G0204

Figure 23. Evolution de la production de riz par habitant comparée à celle de la production brute hivernale et des importations



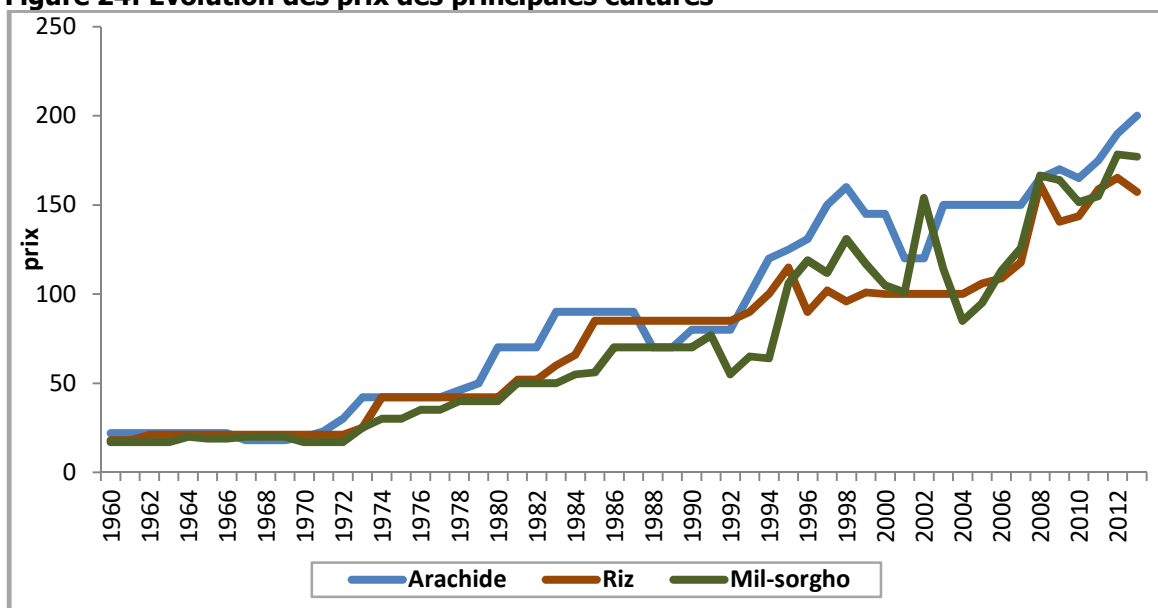
Source : ANSD/BADIS/ Tableaux G0201, G0202 et G0204

2. Tendence des prix des principales cultures

Les graphiques représentés ci-dessous montrent une évolution en deux temps des prix des cultures de mil, d'arachide et de riz: de 1960 à 1970, les prix sont quasiment constants, les premières hausses interviennent à la suite du premier choc pétrolier (1973) amplifié par la sécheresse des années 70 ; à l'exception du mil dont le prix

n'est pas administré, ceux de l'arachide et du riz redeviennent constants sur la période 1974-77. La survenance de la crise de la dette en 1978 et du second choc pétrolier en 1979 va conduire à un nouvel épisode de hausse des prix marquée par la mise en place du Plan de redressement économique et financier (PREF : 1980-84). Pendant la période du Programme d'ajustement à moyen et long terme (PALMT : 1985-92) le prix du riz est maintenu constant alors que celui de l'arachide, sous l'effet de la Nouvelle politique agricole (NPA) connaît sa première contraction avant de remonter par la suite en 1990. Sous l'effet du Plan Sakho-Loum ou Plan d'urgence économique (PUE) et de la dévaluation du F CFA en 1994, les prix vont augmenter avant de se stabiliser pour ensuite connaître une autre phase de montée depuis les crises énergétique et alimentaire de 2006-07 aggravées par la crise financière puis économique née en 2008 (crise des subprimes).

Figure 24: Evolution des prix des principales cultures



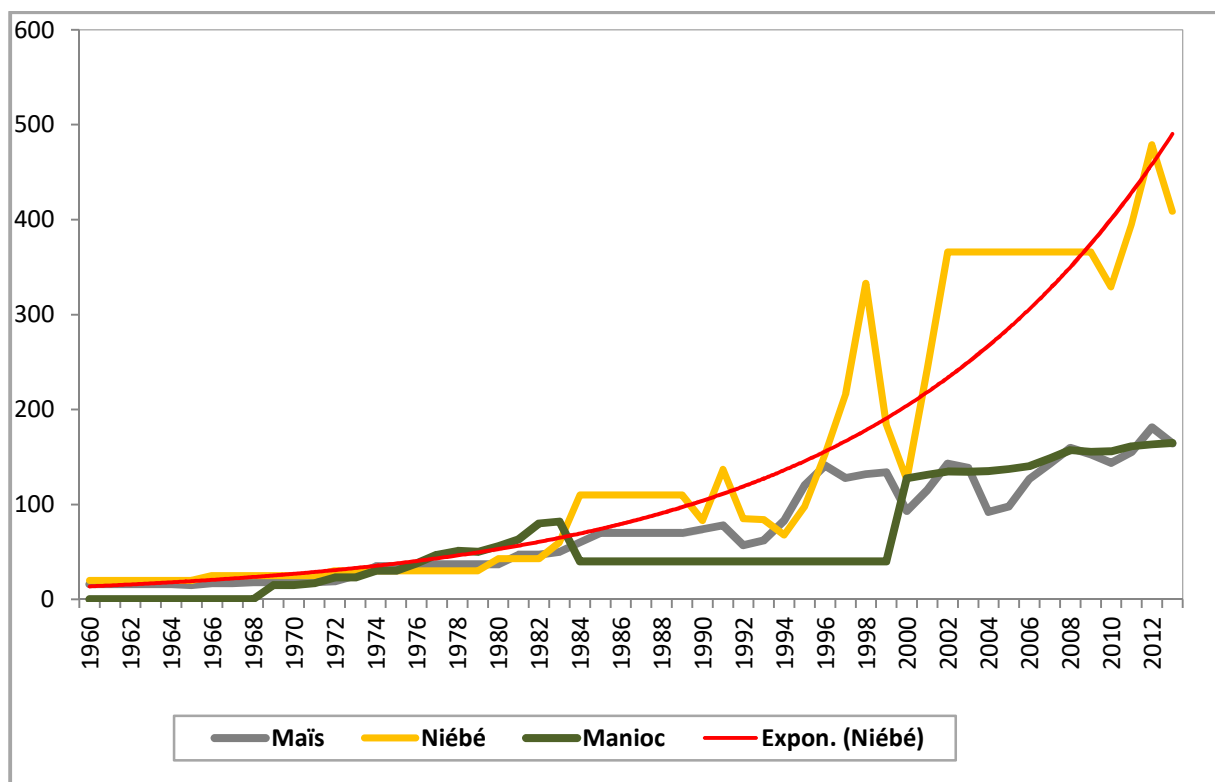
Source : ANSD/BADIS/ Tableau G0403

Ainsi, la hausse des prix est plus rapide entre 1972 et 1993 mais à partir de cette date les prix continuent d'augmenter tout en connaissant des fluctuations plus rapprochées. Globalement, les prix ont évolué en tandem, mais le prix de l'arachide semble être le plus élevé et a fini par atteindre 200 FCFA /kg au cours de la saison 2012/2013. En effet, l'arachide qui est, en grande partie, destinée à la vente est échangée à un prix plus cher. A noter que les fluctuations sont plus remarquables pour le prix de mil/sorgho. Il ressort de notre analyse, que ce prix du mil/sorgho a connu un repli considérable entre 2003 et 2004 puis une croissance rapide de sorte

qu'il atteint près de 155 FCFA le kg. En ce qui concerne le prix du mil, c'est en 2008 et en 2012 qu'il a atteint le niveau le plus élevé.

Dans une même logique, les prix du maïs, du niébé et du manioc ont augmenté au cours de la période d'étude. La tendance est plus remarquable pour le prix du niébé qui a globalement, augmenté de manière exponentielle à partir de 1982, compte non tenu des variations intermédiaires.

Figure 25: Tendance des prix des cultures de maïs, Niébé et Manioc



Source : ANSD/BADIS/ Tableau G0403

Le dernier chiffre du prix du kilogramme de niébé s'établit aux environs de 500 FCFA/kg même s'il faut souligner de fortes fluctuations intermédiaires entre 1994 et 2001. Le prix de cette culture est passé de moins 100 FCFA en 1994 à plus de 300 FCFA en 2001 avant de rechuter jusqu'à près de 150 FCFA au bout d'un an. En 2002, le prix a atteint un niveau plus élevé par rapport aux années précédentes (plus 350 FCFA).

Les courbes des prix du maïs et du manioc ont, par contre, connu des fluctuations moins importantes. Leur allure conduit à identifier essentiellement trois phases. Entre 1968 et 1984, il n'existe pas de différence majeure entre les prix des deux cultures

même si force est de constater qu'à partir de 1976, le prix du manioc excède un peu celui du maïs. Entre 1984 et 1999, le prix du maïs continue d'augmenter alors que le prix du manioc reste constant en dessous de celui du maïs durant la période. Au-delà de 2002, le kilogramme de manioc devient de plus en plus cher. En 1999, alors qu'il était vendu à moins de 50 FCFA, il a atteint plus de 150 FCFA en 2013. Sur la même période, le prix du maïs est, par contre, caractérisé par une grande instabilité mais avec une tendance haussière.

VI. Cadre de vie

Depuis 1970, le Sénégal fait face à un accroissement démographique continu accompagné d'une urbanisation de la population. Il devient alors important de faire un état des lieux de l'évolution du cadre de vie de cette population au cours du temps. L'analyse du cadre de vie des populations permettra d'avoir une approche globale sur les conditions de vie de la population relativement à plusieurs aspects.

Cette section se fixe comme objectif d'analyser l'évolution de la distribution et de la consommation d'électricité et d'eau pour la période allant de 1970 à 2013, et celle de la densité téléphonique de 2007 à 2013.

A. Distribution et consommation d'électricité de 1970 à 2013

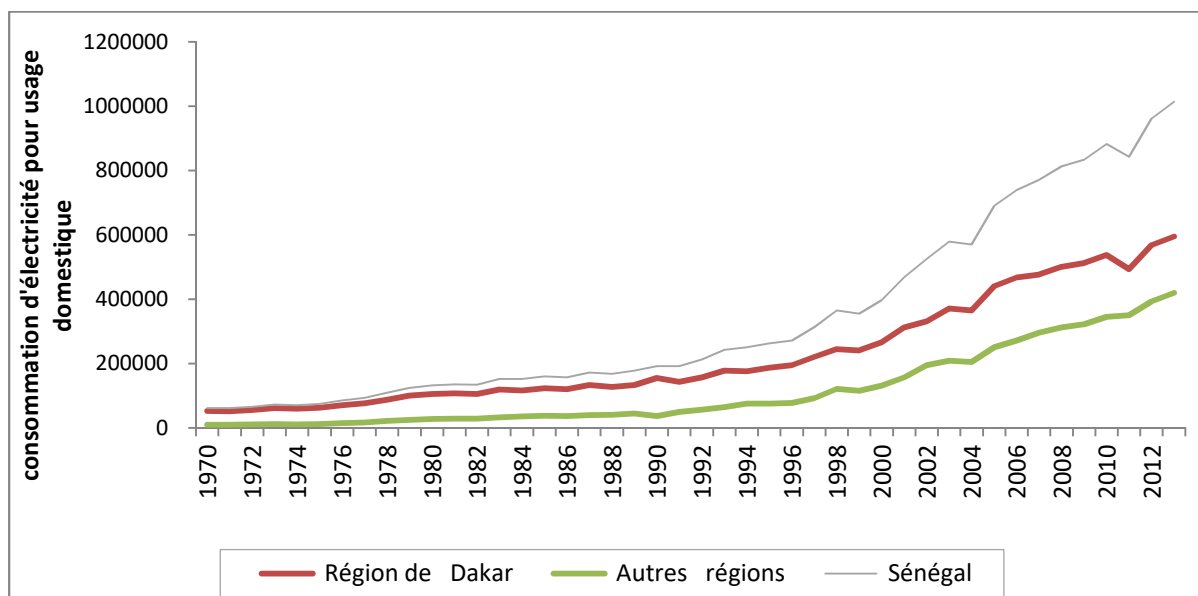
La plupart des activités des ménages nécessite, à des degrés divers, une consommation d'énergie électrique soit par utilisation directe pour certains usages ou pour la production de biens et de services.

1. L'évolution de la consommation d'électricité

La consommation nationale d'énergie électrique était assimilable à celle de la région de Dakar de 1970 jusqu'aux années 1980. De façon globale, la consommation d'énergie électrique connaît une croissance sur toute la période considérée. En effet, elle passe de 61 524 MWh en 1970 à 1 013 970 MWh en 2013 soit une consommation seize fois plus importante en 43 ans. La région de Dakar, à elle seule, capitalise une consommation beaucoup plus importante que l'ensemble des autres

régions du Sénégal. L'évolution de la consommation au cours du temps montre une augmentation générale mais beaucoup plus rapide au niveau de la capitale Dakar. Globalement l'évolution de la consommation nationale suit la même tendance que celle de la région de Dakar.

Figure 26: Consommation d'électricité pour usages domestiques à Dakar, dans les autres régions et au Sénégal de 1970 à 2013



Source: ANSD/BADIS/ Tableau I0402

2. L'évolution du nombre d'abonnés domestiques et des taux de desserte

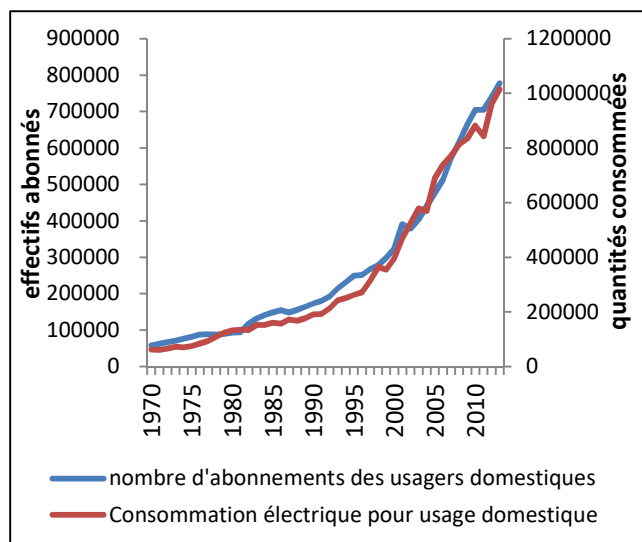
La Figure 27 ci-après montre une croissance régulière des abonnés domestiques et de la consommation domestique d'électricité depuis 1970. La croissance plus marquée de la consommation d'électricité à partir de 1999 montre un usage beaucoup plus fréquent de cette source d'énergie au sein des ménages.

De même, on observe à la Figure 27 une croissance du taux de desserte d'électricité² qui devient quasi linéaire à partir de 2011. Son accroissement annuel moyen est de 3,2% sur la période allant de 1970 à 2013. Cependant, ce taux est relativement faible comparée à l'accroissement annuel moyen de la consommation électrique pour

² Taux de desserte : rapport entre la population ayant effectivement accès au service (desservie) et la population des localités électrifiées

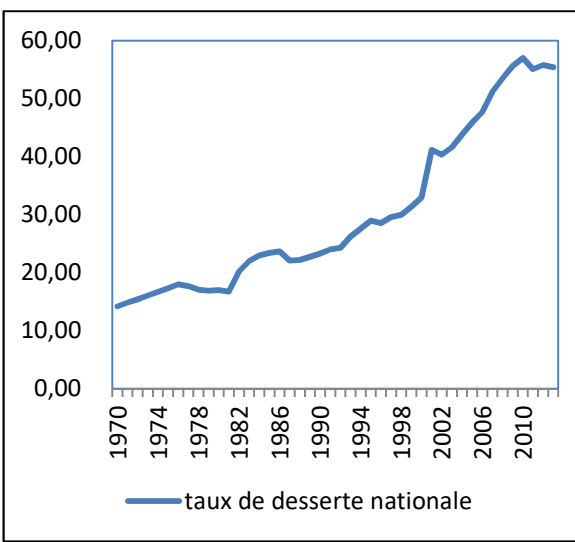
usage domestique qui est de 6,7% ou encore celui du nombre d'abonnements des usagers domestiques s'élevant à 5,3%.

Figure 27: Evolution comparée du nombre d'abonnés et de la consommation



Source : ANSD/BADIS/ Tableaux I0402 et I0403

Figure 28: Evolution du taux de desserte nationale



Source : ANSD/BADIS/ Tableau I0404

B. Distribution et consommation d'eau

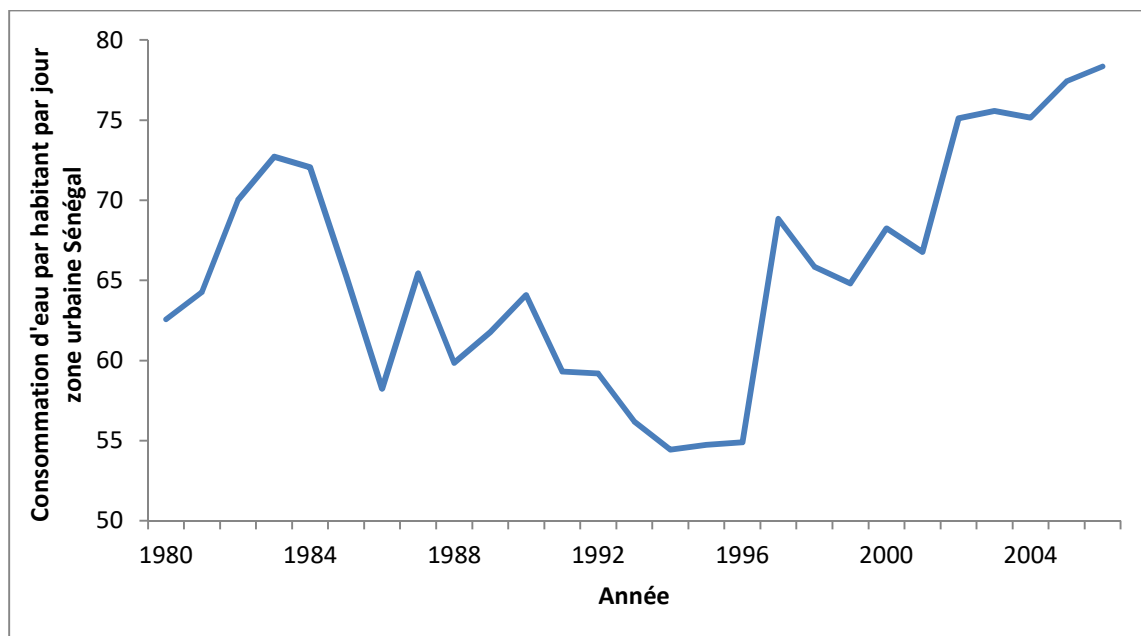
Les évolutions économiques et sociales, la modernisation et l'urbanisation ont totalement modifié les usages domestiques de l'eau.

Au cours des décennies 1980 et 1990 jusqu'en 2006, la consommation d'eau des ménages a augmenté au Sénégal. En zone urbaine, elle est passée de 63 litres par jour et par habitant en 1980, à 78 litres par jour et par habitant en 2006. Cependant cette hausse n'est pas continue sur toute la période. En effet, après une période de hausse de 1980 à 1983, la consommation d'eau a amorcé une tendance à la baisse passant de 73 litres par jour et par habitant en 1983 à 54 litres par jour et par habitant en 1994, pour ensuite reprendre une montée qui la situera à 78 litres d'eau par jour et par habitant en 2006.

La discontinuité de la croissance de la consommation journalière individuelle d'eau s'explique par une croissance plus rapide de la population par rapport aux capacités de production d'eau du fait d'un manque d'investissement, notamment pendant la

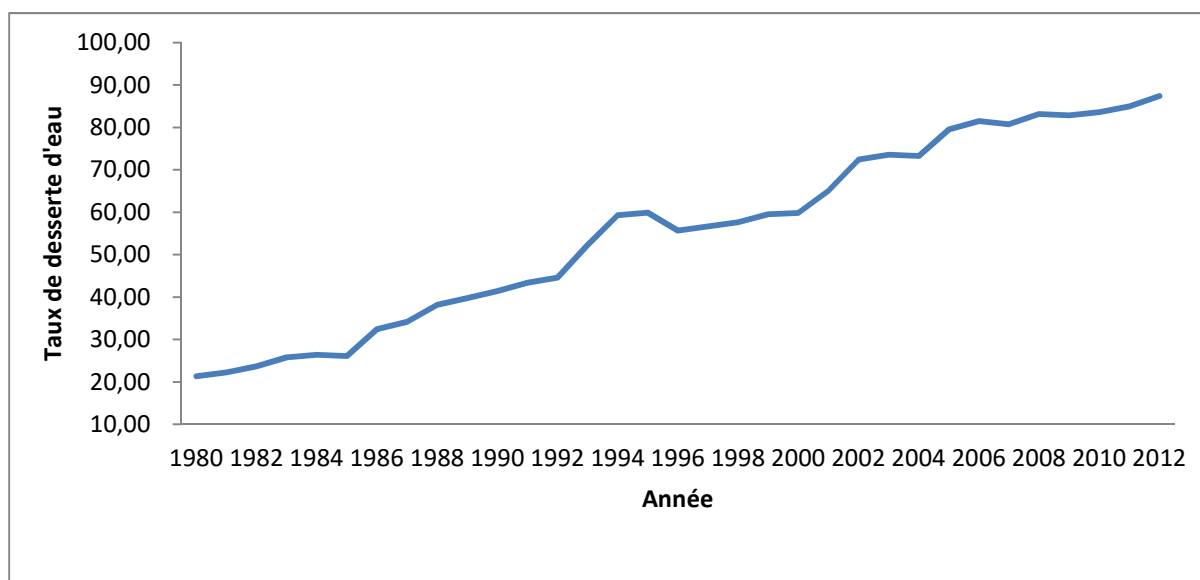
période des programmes d'ajustement (1980-94). En effet, sur toute la période étudiée, le taux de desserte en eau des ménages des zones urbaines du Sénégal a régulièrement augmenté, passant de 21% en 1980 à 82% en 2006 soit un accroissement annuel moyen de 5,4% [Figure 30].

Figure 29: Consommation d'eau par habitant et par jour en zone urbaine



Source : ANSD/ BADIS/ Tableau I0606

Figure 30: taux de desserte des ménages urbains



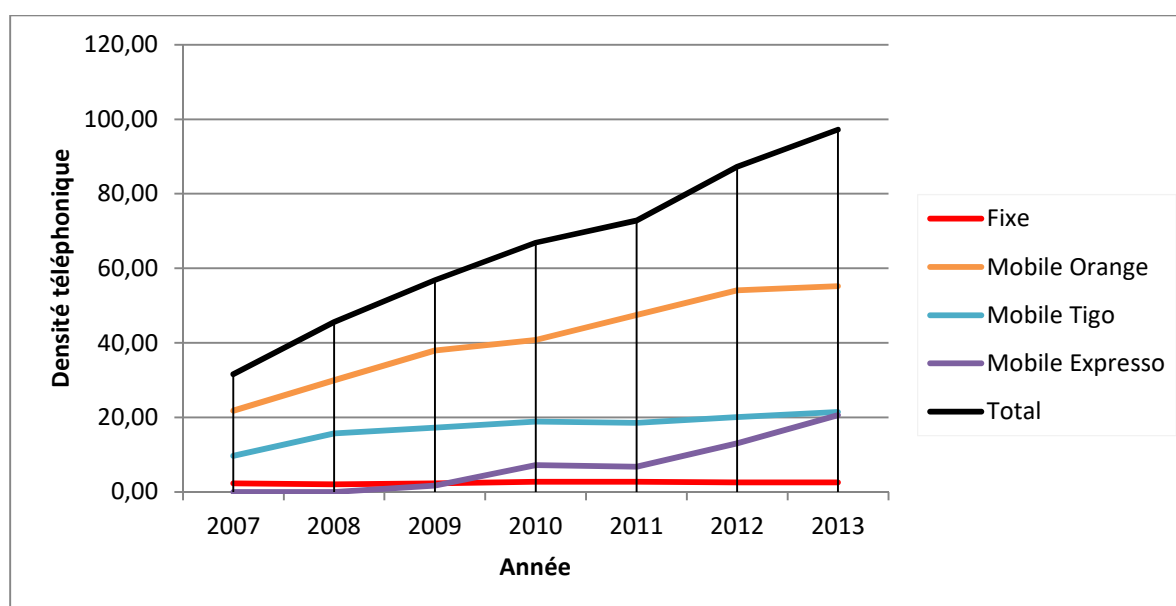
Source : ANSD/ BADIS/ Tableau I0603

C. Densité téléphonique de 2007 à 2013

La révolution numérique a rendu le recours à la téléphonie, notamment la téléphonie mobile, indispensable dans la vie quotidienne des Sénégalais. Ce qui a incité plusieurs opérateurs à investir dans le domaine.

Globalement, la densité téléphonique qui représente le nombre d'abonnés pour 100 habitants n'a cessé d'évoluer passant de 31,6% en 2007 à 97,2% en 2013. Parmi les opérateurs, ORANGE Mobile a enregistré le niveau le plus élevé sur toute la période et la croissance la plus rapide passant : 21,8% en 2007 contre 55,2% en 2013. TIGO mobile, avec une croissance continue, est passé de 9,7% en 2007 à 21,4% en 2013. Enfin, EXPRESSO voit aussi sa densité téléphonique passer de 1,7% en 2009 à 20,6% en 2013.

Figure31: Densité téléphonique total et par opérateur



Source : ANSD/BADIS/ Tableau I0502 bis

Sur la même période (2007/13), on note une croissance très forte du taux de pénétration du réseau internet qui passe de 0,3 à 16,9 pour 100 habitants. La pluralité de l'offre n'est pas étrangère à cette situation, ceci d'autant plus que ce n'est qu'à partir de 2011, que l'on observe une accélération du nombre d'abonnés à Internet.

CONCLUSION

Cette étude sommaire des indicateurs de la BADIS a permis de constater une amélioration des conditions de vie des populations, certes assez faible, au fil des années. En effet, on note une amélioration des conditions sanitaires, probablement liée à l'augmentation des structures de santé, en particulier les postes et cases de santé, sur l'ensemble du territoire. La baisse quasi continue de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, principalement ceux n'ayant pas atteint leur premier anniversaire en est un signe manifeste.

En outre, l'éducation, considérée comme un des piliers du développement d'un pays, connaît une progression quel que soit le cycle aussi bien en termes de taux d'accès que de niveau atteint. Ainsi, l'accès aux cycles supérieurs est de plus en plus fréquent. On assiste par ailleurs, à un accroissement de l'accès aux filières professionnelles. Tout ceci témoigne des importants efforts fournis pour maintenir les élèves, en particulier de sexe féminin, dans le système scolaire.

Le taux de desserte en eau et en électricité est en hausse constante aussi bien en milieu rural qu'urbain. Le secteur de la téléphonie et des télécommunications également. Il reste sans nul doute le secteur qui a connu les évolutions les plus fortes au cours des 10 dernières années.

Du point de vue économique, on note une forte dépendance du pays de l'extérieur aussi bien en ce qui concerne le financement qu'en termes d'approvisionnement en vivres (riz principalement). La faible capacité de production des agriculteurs locaux ne permet pas de couvrir les besoins alimentaires de la population sans cesse croissante. Cette situation combinée à une modification des habitudes alimentaires (substitution du mil au riz) accentue d'autant la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.